

GRANDANGOULÊME

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020





# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2020

2020 restera gravée comme l'année où nous avons traversé l'une des plus graves crises sanitaires de l'ère moderne. Dans ce contexte, la communauté d'agglomération de GrandAngoulême a su s'adapter pour venir en appui de l'Etat pour faire face aux besoins les plus urgents : de la logistique liée à la collecte et remise de masques chirurgicaux à l'accompagnement spécifique des entreprises et commerce, tous les services de l'agglomération se sont mobilisés pour faire face à l'urgence.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, les services ont aussi continué d'assurer les grandes missions qui incombent à notre collectivité

Ce rapport d'activités est destiné à la fois à l'ensemble des élus communautaires, aux acteurs économiques et plus largement à l'ensemble des partenaires et des habitants de GrandAngoulême. Il vient illustrer notre engagement à mener de grands projets et à répondre au quotidien aux besoins de chaque habitant de notre territoire.

Dans le sillage du BHNS inauguré en 2019, le réseau de transport en commun Möbius a renforcé son offre pour améliorer le service en fonction des besoins exprimés, et ainsi mieux répondre aux problématiques de lutte contre le changement climatique.

Sur le front du développement économique, les circonstances exceptionnelles ont conduit l'agglomération à créer des dispositifs d'urgence d'aides aux entreprises et aux commerces qui ont profité à 650 entreprises pour un montant de près de 1.5 M€, en complément des dispositifs de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, GrandAngoulême a initié un nouveau rapport à ses communes avec une coopération qui s'est amplifiée autour des thématiques de l'enfance-jeunesse et de la santé. Notamment elle illustre parfaitement l'ambition que nous portons de mettre l'agglomération au service de ses communes et de ses habitants.

Avec le pacte de gouvernance que nous avons voté à la fin de l'année, la transparence dans le processus décisionnel, la solidarité et la co-construction sont au cœur des grands principes de fonctionnement de notre agglomération.

Ces exemples ne sauraient résumer l'activité foisonnante que vous pourrez découvrir dans ce rapport, aussi, je vous en souhaite une bonne lecture.

Xavier Bonnefont  
Président

## SOMMAIRE

**4** DIRECTION DES SERVICES  
TECHNIQUES

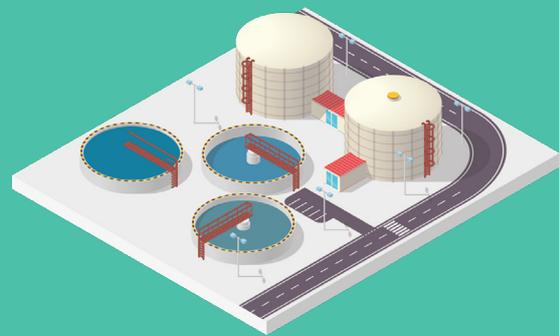
**9** DIRECTION DES RESSOURCES

**13** DIRECTION ATTRACTIVITÉ,  
ÉCONOMIE, EMPLOI

**23** DIRECTION DE LA PROXIMITÉ

**36** RAPPORT FINANCIER

# Direction des services techniques



Transports / Mobilité  
Construction patrimoine  
Assainissement  
Eaux potable  
Déchets ménagers  
Espaces publics



## POINTS FORTS 2020

- Évolution du réseau möbius en février 2020 avec un renforcement de l'offre pour améliorer le service au plus près de besoins exprimés suite à la mise en place du nouveau réseau möbius (+ 7 % d'offre par rapport à septembre 2019).
- Prise de compétence sur la gestion des transports scolaires non-urbains : 22 services gérés en direct par GrandAngoulême (7 marchés), 1 150 élèves inscrits au service pour la rentrée 2020.
- **Crèche Les Poussins**, réhabilitation de deux sites de remplacement à L'Isle d'Espagnac et à Champniers, montant d'opération 1 273 000 € TTC (en MOE interne) mise en service 09 mars 2020 pour Champniers, 24 août 2020 pour l'Isle d'Espagnac.
- **Construction du bâtiment du Technoparc** sur le site de GrandGirac à Saint-Michel, bâtiment bureaux et ateliers avec expérimentation pile à combustible, études de programmation en 2015-2016, consultations des concepteurs en 2016, conception en 2017-2018, travaux en 2019-2020, Bâtiment labélisé BEPOS EFFINERGIE, montant d'opération 4 866 000 € HT, livraison fin juillet 2020..
- **Voirie Zone des Montagnes** : études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rues de l'Arétier et des Meneaux (62 000 €), montant de l'opération 1 818 200 € TTC, début des travaux début 2021, achèvement fin 2021.
- **Réhabilitation de la Maison d'Accueil du plan d'eau** de Saint-Yrieix, 2020, montant d'opération 330 000 € TTC (pour le SMAPE) (Conduite d'opération), livraison juillet 2020.
- Mise en place du nouveau marché de fourniture d'électricité : 9 M€ / an, plus de 2 500 compteurs, 42 membres.
- Accompagnement de 22 communes dans le cadre du service de Conseil en Energie Partagé. Plus de 350 bâtiments communaux et 670 postes d'éclairage public sont suivis par le service.
- Poursuite et fin des travaux de réseaux de collecte sur la commune de Marsac (MOE déléguée à Cabinet Merlin).
- Poursuite des travaux de réseaux de collecte sur la commune de Vindelle (MOE déléguée à Cabinet Merlin).
- Poursuite du Schéma Directeur Assainissement.
- Études pour la réhabilitation du réseau Secteur Les Planes à Saint-Yrieix (MOE déléguée à HECA).
- Travaux de canalisations EP à La Grand Font à ANGOULEME.
- Travaux de canalisations EP Route de Champniers RD23 avec le CD16.
- Captages "Opération Protection de la ressource en eau de la Touvre":
- Périmètres de protection de Touvre : réalisation du dossier.
- Continuité de service de la Collecte des déchets pendant toute la durée de la pandémie (Service DM)
- Val de charente : création de 3 km de cheminement le long de la charente et pose de mobiliers.
- Suivi des chantiers mobilités PEM, secteur GARE (chantier montana, PEM Angoulême).

## TRANSPORTS/MOBILITÉS

- Validation de la poursuite des aménagements du BHNS (phase 2 - secteurs hors centre-ville d'Angoulême).
- Mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat de vélos électriques début juillet : plus de 110 demandes de primes et 9 enseignes partenaire à fin novembre.
- Achat de plus de 200 nouveaux vélos pour le service de location möbius.
- Évolution du fond de concours relatif au schéma cyclable pour l'étendre, en sortie de confinement, à tous les aménagements temporaires réalisés par les communes.
- Accompagnement de 10 établissements, employant localement

plus de 6 000 salariés, engagés dans des démarches de Plan de Mobilité Employeur.

- Restitution d'une Étude stratégique sur le déploiement d'IRVE sur le territoire de GrandAngoulême.
- Restitution d'une Étude d'opportunité de l'axe Angoulême-Limoges.
- Poursuite des travaux de renouvellement des abri-voyageurs.

## CONSTRUCTION PATRIMOINE

- **Médiathèque l'Alpha**, remise en état des fixations des cadres et des ventelles, montant des travaux et des prestations intellectuelles pris en charge par l'assurance SMABTP (570 000 € TTC).

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage** pour le marché de maintenance des installations thermiques portant sur 30 bâtiments (28 000 €).
- **Siège** : réfection couverture (46 000 €).
- **Siège** : réfection chaufferie centrale (24 000 €).
- **Étude d'opportunité pour le redéploiement du siège à Angoulême**, montant opération 43 362 € TTC - AP clôturée à la fin de l'étude, arrêt du projet.
- **Maison de l'Entreprendre** : installation système de climatisation et amélioration de ventilation (21 000 €).
- **Conservatoire Gabriel-Fauré** : finalisation des travaux d'installation de climatisation réversible (total opération 82 000 €)
- **Nautilus** : traitement d'étanchéité des chéneaux de la patinoire et couverture clubs (68 000 €).
- **RAM Berguille** : création bureaux extension (31 000 €).
- **Zone d'Activités Economiques Gutenberg à Roulet** : réfection bassin de rétention des eaux pluviales (total opération 57 000 €).
- **Zones d'Activités Economiques** : programme pluriannuel de réfection de voirie (353 000 €).
- **Programme pluriannuel de réfection des voiries des Zones d'Activités Economiques** (hors tracé BHNS), montant de l'opération 500 000 € TTC.
- **Camping** : réfection margelles piscine (21 000 €).
- **Espace Carat** : réfection des éclairages des salles Rubis, Saphir et Hall d'entrée par technologie LED (170 000 €).
- **Parc d'activités Euratlantique** : maîtrise d'œuvre pour l'extension Euratlantique 3, études d'avant-projet, permis d'aménager (24 000 €).
- **Déchetterie de Fléac** : finalisation de la mise aux normes ICPE (bassin eaux incendie) + modification de l'entrée pour contrôle des accès (total opération 104 000 €).
- **Déchetterie de Mouthiers** : modification du quai bas (26 000 €).
- **Centre Technique Déchets Ménagers (Ecopôle)** : extension des douches et vestiaires (total opération 267 774 €, fin en 2021).
- **Installation du service Régie Patrimoine et Magasin** dans les locaux rue Artigalas (total opération 156 000 €, fin en 2021).
- **Déconstruction du centre équestre "Les Frauds" à Brie**, 2020, montant opération 370 000 € TTC.

## Service Énergie

- Réalisation et présentation du bilan des consommations 2019 des fluides du patrimoine de GrandAngoulême aux services concernés.
- Mise en place de la gestion de l'ensemble du budget fluide (eau, électricité, gaz) : 2 300 000 € / an.
- Réalisation des travaux de la centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de Nautilus, installation en autoconsommation, montant de l'opération 1 070 000 € TTC.



- Suivi de la réalisation de la centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de l'Espace Carat. Centrale ayant fait appel au financement participatif.
- Accompagnement du service maintenance dans la mise en

place de contrats de chauffage avec intéressement aux économies sur les bâtiments de GrandAngoulême.

- Conseil aux différents services sur le volet énergie : PLUI, RLPI, BHNS, Rénovation de l'usine d'eau potable de Touvre.
- Réalisation du diagnostic des installations de production de froid de la patinoire de Nautilus.

## Atelier mécanique

- Activité représentant plus de 4 000 Ordres de Réparation soit une augmentation de 1 000 Ordres de Réparations par rapport à 2019 (plus de travaux faits en interne).
- Lancement de 14 marchés subséquents pour l'acquisition de 8 PL et lancement de 3 appels d'offres dont les marchés de carburant accord-cadre représentant 6 lots pour un montant de 1 800 000 € TTC.
- Réception véhicules neufs :
  - › 5 poids lourds ;
  - › 8 fourgons / fourgonnettes dont 2 électriques.
- Depuis 2018, plusieurs recrutements d'agents mécaniciens spécialisés (hydraulique, mécanique PL, diagnostic électrotechnique...) ont permis d'engager le service Parc Auto dans une démarche d'internalisation des travaux.
- L'internalisation des travaux de réparation au sein du service atelier mécanique permet une réactivité accrue dans le traitement des réparations, permettant aux véhicules de collecte d'être disponibles dans les meilleurs délais.

## ASSAINISSEMENT

### Service Assainissement Non Collectif

- Poursuite du projet de migration des données SPANC sur le logiciel ANEMONE commun avec la SEMEA (GFI vers GestSpanc).

### Relations usagers

- Création d'un poste d'assistante en charge de la gestion administrative du SPANC et de gestion financière (recettes SPANC et dépenses de la Direction).
- Poursuite du projet ANEMONE pour la facturation de l'assainissement.

## EAU POTABLE

### Service Ingénierie

- Poursuite du programme de renouvellement de canalisations et / ou branchements

### Grand cycle de l'Eau

- Captages "Opération Protection de la ressource en eau de la Touvre"
  - › Interconnexion avec les forages de la vallée de l'Echelle (9 000 m<sup>3</sup> / jour environ) : mis à la charge de la SPL SEMEA dans le cadre de son nouveau contrat-travaux débutés en septembre 2020 avec échéance juin 2021.
  - › Captage de la Grange à l'Abbé (Saint-Yrieix) : élaboration d'un programme avec l'ARS pour remise en fonctionnement.
- Délégation de Service Public (DSP) et contrats Eau Potable et Assainissement :
  - › Discussion avec VEOLIA sur leur demande financière de surcoûts dans le cadre du contexte de crise sanitaire COVID 19 pour les contrats eau potable et assainissement collectif.
- Marché-Abords ouvrages : pose, remplacement et réparations de clôtures, mise en enrobé :
  - › Interventions sur 18 sites différents : eau potable : 54 000 € HT et assainissement collectif : 56 000 € HT.
- Réhabilitation de l'usine de Forge (Mouthiers sur Boême) : travaux réceptionnés en novembre 2020.

- › Déconstruction partielle du réservoir de Toutifaut - 500 m<sup>3</sup> (Soyaux) et réhabilitation du local technique : travaux réceptionnés en décembre 2020.
- › Interconnexion avec les forages de la vallée de l'Echelle (9 000 m<sup>3</sup> / jour environ) : mis à la charge de la SPL SEMEA dans le cadre de son nouveau contrat-travaux débutés en septembre 2020 avec échéance juin 2021.
- Captage de la Grange à l'Abbé (Saint-Yrieix) : élaboration d'un programme avec l'ARS pour remise en fonctionnement.
- Délégation de Service Public (DSP) et contrats Eau Potable et Assainissement :
  - › Discussion avec VEOLIA sur leur demande financière de surcoûts dans le cadre du contexte de crise sanitaire COVID 19 pour les contrats eau potable et assainissement collectif.
- Marché-Abords ouvrages : pose, remplacement et réparations de clôtures, mise en enrobé :
  - › Interventions sur 18 sites différents : eau potable : 54 000 € HT et assainissement collectif : 56 000 € HT.
- Réhabilitation de l'usine de Forge (Mouthiers sur Boëme) : Travaux réceptionnés en novembre 2020.
- Déconstruction partielle du réservoir de Toutifaut - 500 m<sup>3</sup> (Soyaux) et réhabilitation du local technique : travaux réceptionnés en décembre 2020.

## DÉCHETS MÉNAGERS

- Harmonisation sur les modalités de fonctionnement des déchèteries du département pendant et post confinement (Service DM + Calitom).
- Mise en place de nouveaux sites de compostage publics (Service DM).
- Renforcement de la signalétique sur la déchèterie de L'Isle d'Espagnac ; cela servira de modèle pour harmoniser la signalétique sur les 6 autres déchèteries de GrandAngoulême.



## ESPACES PUBLICS

- Création des espaces extérieurs (espaces verts, jeux, sécurisations, voiries), des 2 crèches de l'Isle d'Espagnac et Champniers.

## Voirie

- Réalisations de nombreux travaux voiries (giratoire Mazeau, voirie et trottoirs ZI3, reféction Euratlantic, reprises trottoirs, reprises de nids de poules, création d'entrée d'accessibilité pour des entreprises...).
- Candélabres : réparations multiples au cours de l'année et remplacement par du neuf d'environ une dizaine, suivi du marché avec la SDEL.
- Signalisation Lumineuse Tricolore : étude sur l'amélioration des temporisations des carrefours BHNS, remplacement de feux suites à de nombreuses dégradations, suivi du marché avec ETPM.
- Mobiliers urbains : remplacement d'une cinquantaine de potelets, barrières, stop roues...

## Propreté urbaine

- Nettoyage des quais BHNS, ramassage des corbeilles BHNS, balayage de toutes les voiries d'intérêts communautaires.

## Espaces paysagers

- Entretiens des sites et créations de nouveaux espaces verts.
- Poses de jeux et mobiliers à la Baignade de Vindelle.

## Gens du voyage

- Mise en fonctionnement de l'aire de grand passage à Roulet qui a permis d'accueillir cet été des petits groupes.
- Suivi quotidien avec le SMAGVC des différentes problématiques liées aux stationnements illicites.
- Validation budgétaire de la création d'une aire d'accueil à Champniers et de 2 terrains familiaux.

## CHIFFRES CLÉS

**9 M€** c'est le budget total d'investissement de la division Construction et Patrimoine dont 2,2 M€ pour le gros entretien du Patrimoine et 6,8 M€ pour les opérations d'équipements structurants (passerelle Gare Angoulême, déchetterie Brébonzat, Technoparc...).

**2,2 M€** ont été consacrés à l'entretien du patrimoine (réparations, maintenance, fluides, vérifications obligatoires).

**9 M€** sont attribués au groupement d'achat d'énergie (42 membres, 2 500 compteurs).

**22 communes** ont bénéficié du conseil en énergie partagée soit 350 bâtiments et 670 postes d'éclairage public.

**1,1 M€** d'investissement ont permis le renouvellement du matériel roulant dont 0,9M€ pour les déchets ménagers et les budgets de fonctionnement 2.8 M€ (dont 1,1 M€ de carburant).

# GRANDS PROJETS 2021

## Construction et patrimoine

### Pour la Direction de l'Attractivité, de l'Économie et de l'Emploi.

- **Création d'une zone d'activités Lotissement Chez Nadaud** sur la commune de Dignac, conception 2020, montant opération 842 400 € TTC pour la partie bâtiment et 96 000 € TTC pour la partie lotissement soit un total de 938 400 € TTC - (Décision arrêté du projet).
- **Voirie Zone des Montagnes à Champniers :**
  - › Aménagement du Barreau Nord, montant de l'opération 1 252 000 € TTC, début des travaux en septembre 2020, achèvement été 2021, Maîtrise d'Ouvrage déléguée au Département Charente.
  - › Aménagement de la rue de l'Arétier et des Meneaux à Champniers, montant de l'opération 1 818 200 € TTC, début des travaux en avril 2021, achèvement fin 2021.
  - › Liaison rond-point Croix Blanche à Champniers : étude de faisabilité du projet prévue en 2021.
- **Extension ZAE Euratlantic 3<sup>ème</sup> tranche**, montant de l'opération 1 044 480 € TTC, DCE en cours, début des travaux pour fin 2021, achèvement été 2022.
- **Amélioration de l'acoustique** du Hall de l'Espace CARAT (104 000 €).
- **Migration des Equipements techniques vers GTC** (Gestion technique Centralisée) de l'Espace Carat (100 000 €).
- **Parc d'Activités Euratlantic** : réfection du bassin de rétention des eaux pluviales (150 000 €).

### Pour la Direction Transport / Mobilité

- Création d'une passerelle ferroviaire en gare de La Couronne (conception 2020, travaux prévus en 2022, montant opération 3 560 000 € TTC), en cours.
- Création d'un nouveau pont à fûts au service mécanique de la STGA (200 000 €).
- Renouvellement des brosses de la station de lavage de la STGA (150 000 €).

### Pour la Direction de la Proximité

- Déconstruction du centre équestre «Les Frauds» à Brie, 2020 (250 000 € TTC).
- Étude d'opportunité sur l'évolution du Conservatoire Gabriel-Fauré et de l'école d'Arts, 2018-2020, (70 000 € TTC).
- Suivi du contentieux sur les couvertures du centre Nautique Nautilus, 2012-2020, montant évalué à 2 510 400 € TTC.
- Réhabilitation des deux sites pour la crèche Les Poussins, (1 224 000 € TTC - En Maîtrise d'œuvre interne).
- Conservatoire Gabriel-Fauré, traitement du confort d'été des salles de cours (2020 50 000 € TTC).

### Pour la Direction des Service Techniques

- Étude d'opportunité pour le redéploiement du siège, en cours, montant opération 60 000 € TTC.
- Études de réhabilitation :
  - › Locaux de la rue Artigalas à Angoulême, en cours, montant d'opération 1 280 000 TTC.
  - › Douches du Centre technique des déchets ménagers en

cours, montant 1<sup>ère</sup> tranche 100 000 € TTC (En maîtrise d'œuvre interne).

- › Atelier Mécanique à Frégeneuil, lancement de l'étude de Programmation.

- Installation du service Régie Patrimoine et Magasin dans les locaux rue Artigalas (150 000 €).

### Opérations en MOE/AMO/Conduite d'opération pour d'autres maîtres d'ouvrage

- **Projet d'aménagement des locaux de la SEMEA à Angoulême, 2017-2020**, coût d'opération estimé à 2 500 K€ HT (pour la SEMEA) (AMO), en cours.
- **Conduite d'opération de la réhabilitation de la cité scolaire de Saint-Michel, 2017-2020**, estimation travaux 1 300 000 € HT (pour la commune de St Michel) (AMO), en cours.
- **Conduite d'opération d'un projet d'aménagement d'une maison de santé à Dignac, 2018-2020**, montant d'opération 850 000 € HT (pour la commune de Dignac) (AMO), en cours.
- **Reprise de charpentes et couvertures de bâtiment du plan d'eau de St Yrieix** (local jardiniers, buvette et base de voile) (64 000 €).

### Service énergie

- Recrutement d'un AMO pour le prochain marché de fourniture de gaz naturel.
- Mise en place du suivi pour les communes nouvellement adhérentes, continuation du suivi pour les autres.
- Réalisation et présentation du bilan des consommations 2020 des fluides du patrimoine de Grand Angoulême.
- Mise en service des centrales photovoltaïque (ombrières) :
  - › Nautilus qui alimentera directement le bâtiment, montant de l'opération 1 070 000 € TTC ;
  - › Espace Carat.
- Travaux d'optimisation des installations solaire thermique de GrandAngoulême.
- Débat politique sur la volonté de prendre la compétence réseau de chaleur, en associant les acteurs incontournables du Projet (Girac, C. Claudel).
- Consultation et mise en place des contrats de chauffage.
- Consultation pour le renouvellement des installations de production de froid de la patinoire de Nautilus.
- Réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public.

### Atelier mécanique

- Déploiement d'e-Atal à tous les services : signalement de pannes ou demande d'intervention dématérialisée et centralisée.
- Finalisation de l'inventaire et de la gestion informatisée du magasin grâce à la mise en place de «douchettes» code barre.
- Mise en place de tablettes pour les mécaniciens afin d'éviter double saisie des heures / réparations.
- Étude de réhabilitation de l'Atelier Mécanique à Frégeneuil, lancement de l'étude de Programmation.
- Acquisition de 11 véhicules pour un montant de 1 600 000 €.

# Direction des ressources



- Administration générale
- Service finances
- Service juridique
- Service commun de la commande publique
- Systèmes d'information
- Direction des Ressources Humaines



# POINTS FORTS 2020

- Gestion de la crise sanitaire pour assurer la continuité des services communautaires : plan de continuité, équipements de protection des agents, déploiement massif du travail à distance.
- Renouvellement de l'Assemblée communautaire et installation de la nouvelle gouvernance.
- Les travaux traditionnels de préparation budgétaire et d'exécution financière et comptable ont dû tirer les conséquences de la pandémie et les décisions modificatives ont été plus importantes que les autres années, pour adapter le budget aux conséquences financières de l'impact des mesures de confinement sur les recettes et les dépenses de la communauté d'agglomération.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Secrétariat des assemblées

- Durant l'état d'urgence sanitaire, la continuité des services a été assurée notamment par l'organisation de réunions des élus à distance par visio-conférence : information, formation, commissions, bureaux, conseil.
- Contribution à la mise en place de la nouvelle mandature :
  - › Installation de la nouvelle mandature ;
  - › Organisation de la structure : désignations des représentants dans différentes structures internes et externes ;
  - › Règlement intérieur ;
  - › Contribution à l'élaboration du Pacte de gouvernance.
- Gestion du Syndicat mixte de gestion du Plan d'Eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix (SMAPE) : soutien technique et administratif de la Direction des Ressources :
  - › Préparation, animation et suivi de 4 comités syndicaux (dont installation de la nouvelle mandature issue du renouvellement du conseil communautaire de GrandAngoulême) au cours desquels 23 délibérations ont été adoptées ;
  - › Préparation et exécution des budgets ;
  - › Suivi des baux et diverses conventions ;
  - › Préparation, animation et suivi de trois comités syndicaux au cours desquels 28 délibérations ont été adoptées ;
  - › Préparation et exécution des budgets ;
  - › Suivi des baux et diverses conventions.

### Archives, documentation

- Production du récolement post-électoral qui répertorie selon un ordre topographique les archives conservées à GrandAngoulême : le procès-verbal et le récolement servent à formaliser la passation de responsabilité du président sortant au nouveau président.
- Finalisation du traitement des archives des ex-communautés de communes Braconnne et Charente et poursuite de celui de Charente Boëme Charraud.

### Liaison du siège avec les établissements délocalisés et les communes

- Environ kilomètres ont été parcourus pour transporter des documents (24 929 km en 2019) :
  - › Pour les 38 communes de l'agglomération (ADS, communication...).
  - › Pour les établissements délocalisés (Espace Carat, Multi-accueil Les Poussins, La Nef, le Conservatoire, l'École d'Art, l'Alpha, Ecopôle de Frégeneuil, Stade d'athlétisme, Centre sportif de Champniers, L'Épiphyte, ALSH de Dirac et de Roullet, RAM de Dignac...).

- › Pour les structures institutionnelles (Préfecture, Trésorerie...).

## SERVICE FINANCES

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, le service Finances a fonctionné durant l'année 2020 majoritairement en distanciel pour s'adapter aux divers confinements intervenus et répondre aux préconisations gouvernementales. La chaîne de traitement comptable étant déjà très largement dématérialisée, ce fonctionnement s'est très rapidement mis en place. Une attention toute particulière a été portée à un traitement rapide des factures des fournisseurs pour les accompagner dans leurs besoins de trésorerie. Cette accélération a été facilitée par la mise en œuvre des Unités de gestion intervenue en fin d'année 2019. Ainsi, l'année 2020 a vu une diminution très sensible du délai global de paiement. Paradoxalement, la pandémie et le ralentissement de l'activité lors du premier confinement de mars à mai 2020 ont ainsi permis aux équipes de rôder leur nouveau mode de fonctionnement.

Outre ces adaptations, le service Finances a réalisé en 2020 les missions suivantes :

- Adoption d'un pacte financier et fiscal entre GrandAngoulême et ses communes membres, avec un premier socle de 10 fiches actions (délibération n° 2020.02.014).
- Prise de décisions en matière de fiscalité :
  - › Fixation des taux 2020 de taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises (délibération n° 2019.02.009) ;
  - › Taxe GEMAPI : fixation du montant attendu pour 2019 (délibération n° 2020.02.008) ;
  - › Fixation d'un taux unique de TEOM à 10,30 % sur l'ensemble du territoire (délibération n° 2020.02.010) ;
  - › Instauration d'un dégrèvement en matière de cotisation foncière des entreprises (CFE) à hauteur des 2/3 du montant, pris en charge à 50 % par l'Etat, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique liée à l'épidémie de COVID-19 (délibération n° 2020.07.157).

Accompagnement du service Economie dans la définition et le règlement d'un fonds de soutien aux commerces et aux entreprises impactées par la crise économique.

- Accompagnement dans la recherche et la fourniture de masques (commande auprès d'un prestataire chinois, opérations de dédouanement, mesures administratives et financières pour les cofinancements et les refacturations).
- Création d'une nouvelle régie d'avances positionnée au service Marketing économique pour accompagner les opérations "Je dis Commerce" et "Je consomme local" (décision n°2020-D-169).

- Rapport de mise en œuvre des recommandations de la Chambre régionale des comptes (délibération n°2020.06.79).
- Création de la CLECT suite à renouvellement de l'exécutif (délibération n°2020.09.229)
- Renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) (délibération n°2020.10.282).
- Opérations de transfert de patrimoine suite à la restitution de diverses compétences :
  - › Prés de l'Or à Champniers (délibération n°2020.12.376) ;
  - › Arboretum de Balzac (délibération n°2020.12.377) ;
  - › Vallée de Brie (délibération n°2020.12.378) ;
  - › Matériel pour manifestations Brie (délibération n°2020.12.379)
  - › Équipements informatiques des écoles d'Asnières sur Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle (délibération n°2020.12.380).
- Travaux et mise à jour des prospectives des différents budgets, en lien avec le financement prévisionnel des projets (BHNS, usine eau potable) et la définition des tarifs.
- Finalisation du financement de l'usine de production d'eau potable du Pontil par la souscription d'un Aquaprêt (prêt sur 50 ans) auprès de la Banque des territoires.

## SERVICE JURIDIQUE

- État d'urgence sanitaire et les aménagements juridiques d'exception
- Mise en place de la nouvelle mandature avec :
  - › Les délégations d'attribution et de fonction ;
  - › Les déclarations auprès de la HATVP ;
  - › Le transfert des pouvoirs de police spéciale.
- Poursuite des actes de transfert de patrimoine liés à la fusion des 4 anciennes communautés et aux restitutions de compétences.
- Contentieux PLUi partiel.

## SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### Mutualisation des achats

- Groupement de commandes pour la passation de marchés relatifs à la fourniture de masques.
- Groupement de commandes pour la passation des contrats de services divers liés aux opérations de travaux de bâtiment et d'infrastructure.
- Groupement de commande pour la passation des contrats de services de transport particulièrement pour le transport scolaire.

## SYSTEMES D'INFORMATION

La mission principale de la DSI est d'aligner les systèmes d'information aux objectifs stratégiques et aux besoins opérationnels de la collectivité. Les objectifs et missions de la DSI sont les suivants : développer un SI global, cohérent, disposant de référentiels, garantir le bon fonctionnement courant des systèmes, conseiller sur les usages, coordonner les projets d'évolution des systèmes d'information, respecter des engagements qualité vis-à-vis des utilisateurs, optimiser les coûts.

- **Le travail à distance a été largement développé compte-tenu des différentes contraintes organisationnelles liées à la pandémie avec la fourniture** de moyens exceptionnels afin de permettre les accès à distance aux utilisateurs des systèmes en assurant le confort de travail et la sécurité des accès. Nous avons développé la passerelle d'accès à distance, permettant ainsi à 200 personnes de se connecter à nos systèmes en

simultané. Les accès à la messagerie à distance ont été fournis sans limite ainsi que des matériels portables (120 temporairement) afin de pallier aux difficultés de certains agents.

- **Le travail collaboratif** était également un axe majeur, une partie de l'équipe s'est mobilisé pour mettre en œuvre une plateforme de travail collaboratif en ligne, nommée NextCloud. Cet outil est ouvert sur internet et à destination de plusieurs publics : agents utilisateurs, élus, partenaires. Il est pleinement compatible avec les différents périphériques (ordinateurs, tablettes, smartphones) et permet de communiquer (chat et listes de discussions), de créer et de collaborer sur les documents bureautiques.
- Mise en place d'un environnement numérique complet pour les élus. L'ensemble du conseil communautaire a été doté de tablettes pour réaliser ses missions. Ces tablettes disposent d'un environnement logiciel complet (invitation aux séances et mise à disposition des documents de séances, parapheur électronique, travail collaboratif : édition et partage de documents, tchat...).
- Les projets de l'équipe des études : paiement en ligne du conservatoire, métrologie : collecte et étude des données d'assainissement, informatisation de la fourniture de carburant.
- Les services SIG suivants sont finalisés : création et alimentation d'un catalogue de données géographiques, recensement des friches sur le territoire du GrandAngoulême, adhésion aux programmes OPEN Data du département et de la région et animation du portail dédié.



## RESSOURCES HUMAINES

- La direction des ressources humaines veille à fournir aux services communautaires, les moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs missions de service public.
- Les femmes et les hommes qui la composent sont soucieux d'accueillir, de conseiller et d'informer les quelques 700 agents permanents sur toute question relative à leur situation administrative : carrière, paie, formation, mobilité, santé et sécurité au travail, ...

Au-delà des multiples évènements quotidiens à gérer, les principaux dossiers suivis en 2020 par cette équipe de 15 personnes sont :

- Accompagnement et conseils auprès des services et agents dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 :
  - › Élaboration du plan de continuité d'activités dès mars puis des plans de reprise d'activités successifs à compter de mai, en fonction des mesures gouvernementales, organisation d'un dialogue social de crise (CHSCT, CT) ;
  - › Animation de la cellule de crise sur l'ensemble des aspects sanitaires, rédaction et diffusion de notes et messages de communication interne sur les dispositions applicables aux agents communautaires, diffusion des consignes sanitaires, suivi et décompte de la distribution des équipements de protection individuels (masques notamment) ;
  - › Suivi des personnes particulièrement vulnérables en lien avec la médecine de prévention, suivi des cas positifs et contact, gestion administrative des situations : travail sur site, travail à distance, autorisation spéciale d'absence pour confinement, ... ;
  - › Mise en place et suivi du redéploiement des agents sans activité en raison de la fermeture de leur service / équipement ;
  - › Organisation de jurys de recrutement et de formation en visio-conférence.
- Poursuite de la démarche Télétravail (largement perturbée par la mise en œuvre du travail à distance dans l'urgence sanitaire)
- Poursuite de la réflexion sur le compte personnel de formation (CPF).
- Engagement de la réalisation du plan triennal d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PAEP F&H).
- Engagement d'une charte sur le droit à la déconnexion.
- Mise en œuvre du nouveau dispositif national des déclarations sociales nominatives (DSN) : transfert mensuel des données sociales (caisse de retraites, impôts, URSSAF, ...).
- Déploiement du régime indemnitaire RIFSEEP aux nouveaux cadres d'emplois devenus éligibles.
- Élaborations et révision des documents uniques (DU) d'évaluation des risques professionnels de certains services / équipements.

## CHIFFRES CLÉS

### 549 délibérations

ont été adoptées lors de 9 séances de conseil communautaire et de 10 réunions de bureau communautaire.

### 444 décisions

par délégation du conseil et arrêtés du Président ont été rédigés.

### 669,03 mètres linéaires d'archives

Il a procédé à l'élimination de 21.81 mètres linéaires d'archives.

### 40 contentieux en cours

### 94 sinistrés déclarés

soit 57 pour la flotte automobile ; 23 pour la responsabilité civile et 14 pour dommages aux biens.

## GRANDS PROJETS 2021

- Réunion de la CLECT pour la finalisation des transferts de charge.
- Accompagnement des élus dans la gestion de la contrainte budgétaire avec la mise en place de Comité de suivi budgétaire (CTB) et Comité décisionnel budgétaire (CDB).
- Délégations de signature aux agents.
- Adoption du compte personnel de formation (CPF) et mise en œuvre.
- Établissement des lignes directrices de gestion qui définiront la stratégie pluriannuelle des ressources humaines des 6 prochaines années.
- Renforcement du dialogue de gestion avec les directions et les unités de gestion.
- Mise en place d'une stratégie d'achat au sein de la collectivité
- Finalisation du schéma directeur des usages numériques

# Direction de l'attractivité, de l'emploi et de l'économie



Economie, innovation et enseignement supérieur  
Emploi, économie sociale et solidaire  
Parc des expositions espace Carat  
Coopérations internationales et contractualisations  
Cohésion sociale / Politique de la ville  
Marketing économique  
Agriculture / Alimentation  
Très Haut Débit / Numérique  
Commerce  
Plannification urbaine  
ORU / Grands projets  
Habitat / Logement  
Application du droit des sols (ADS)  
Développement durable



# POINTS FORTS 2020

- Dispositions d'urgence aides aux entreprises et aides aux commerces (650 entreprises accompagnées pour un montant de près de 1.5 M€) en complément des dispositifs de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Réception en septembre 2020 du Technoparc Krysalide : lieu dédié à l'innovation, au parcours entrepreneurial et à l'expérimentation H2.
- GrandAngoulême lauréat de 3 appels à projets sur les questions du climat et de la biodiversité manifestation d'intérêt "Quartier à Energie Positive et Bas Carbone" / appel à projet "Atlas de biodiversité intercommunal 2021-2024" de l'Office Français de la biodiversité / Ecologie Industrielle Territoriale.
- Une mobilisation des partenaires (Europe, Etat, Région, Département) à hauteur de 5 801 425 € en 2020.
- 28 dossiers déposés au titre du 1<sup>er</sup> challenge positif : GrandAngoulême (via le projet Européen AYCH) et Eurekatech ont lancé la 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Positif, programme de soutien aux projets innovants à impact positif pour le territoire et de stimulation de l'entrepreneuriat et l'innovation.
- 1<sup>er</sup> cofinancement d'une bourse doctorale sur le thème de l'industrie et process du futur.
- Lancement de la démarche Biodéchets visant à accompagner la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation d'ici 2023.
- Réalisation d'un état des lieux des acteurs et des dispositifs emploi / insertion / formation du territoire pour identifier les dynamiques existantes et les axes d'amélioration.
- Mise en œuvre de la nouvelle compétence communautaire autour de la médiation sociale sur l'espace public.
- Lancement de la nouvelle mission de coordination des apprentissages du français soutenue par GrandAngoulême.
- Le projet AYCH qui soutient la jeunesse a permis d'accompagner plus de 40 jeunes, l'organisation d'une "résidence dessinée" en partenariat avec l'école de design de Nantes, et la création d'une bande dessinée par Nais Coq et sérigraphiée par l'Atelier du Bouk.
- Organisation du 1<sup>er</sup> e-salon de l'emploi en partenariat avec Cognac & Saintes.
- Élaboration d'une nouvelle feuille de route 2021-2026 pour la stratégie Agricole et Alimentaire du territoire.
- L'ORT Multisites de GrandAngoulême a été créée par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2020.
- La première modification du plan local d'urbanisme intercommunal a permis de tenir compte de l'avancé de projets structurants.
- Ouverture des Maisons du projet dans chaque quartier en renouvellement urbain, Bel Air - Grand Font à Angoulême et l'Etang des Moines à La Couronne.
- Livraison des tranches 1 et 2 de l'opération de régénération urbaine de l'ilot Didelon avec 53 logements en collectifs (3 bâtiments) à loyers accessibles et 12 maisons individuelles à loyers libres.
- Plus de 7 000 actes d'instruction des autorisations d'urbanisme pour les compte des communes de GrandAngoulême.
- Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de GrandAngoulême 2018-2023.
- Retour d'expérience sur la gestion de la crise covid-19 et du 1<sup>er</sup> confinement de mai à septembre 2020.

## ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### Dispositifs d'urgence - gestion de la crise COVID 19

- Création d'un prêt d'honneur urgence dès les premières semaines du confinement en partenariat avec Réseau Initiatives Charente (animation par CCI de la Charente) et la ré-affectation de fonds disponibles gérés par Initiatives Charentes. 97 dossiers d'entreprise (essentiellement économie de proximité) ont ainsi été accompagnés pour un montant de 477 500€.
- GrandAngoulême a également contribué au plan d'urgence adopté par la région Nouvelle-Aquitaine au travers de la mobilisation de fonds pour le dispositif prêt de solidarité et de proximité.
- C'est au final un ensemble de 6 dispositifs qui ont été déployés en 2020 :
  - › Prêt d'honneur urgence entreprises - dispositif GA.

- › Prêt de solidarité et de prospérité - dispositif Région avec participation GA.
- › 16 bénéficiaires pour un montant de 180 000 €.
- › Aide directe aux entreprises de proximité - Commerce & Tourisme - dispositif GA.
- › Aide aux Jeunes entreprises - dispositif GA.
- › Aide à l'innovation des entreprises - dispositif GA.
- › 9 dossiers / 6 dossiers validés (Cortex, Iconic, Carton kit, Club Soda, MLC Poivre, Dreamtronic).
- ADEL TPE Soutien à l'investissement des TPE - dispositif GA.
  - › **20 dossiers ADEL Covid.**
  - › Montant engagé : 59 844 €.
  - › Montant moyen par dossier : 2 992 €.
  - › Au total sur le dispositif ADEL TPE, sur 2020 : 170 280 € engagés sur 34 dossiers.

### Krysalide

- Réception en septembre 2020 du Technoparc Krysalide



- Ce projet a permis le déploiement et la mise en service d'une solution innovante développée par une société du territoire, NEXEYA, permettant de produire et de stocker l'énergie sous forme d'hydrogène.

## Entrepreneuriat

- **Programmes de sensibilisation et d'émergence de projets :** Un ensemble d'outils et de dispositifs sont mis en œuvre par GrandAngoulême afin de développer la culture de l'entrepreneuriat, stimuler l'envie d'entreprendre, soutenir et accompagner l'émergence de projets innovants sur notre territoire.
- **Sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation auprès des scolaires :** Krysalide et la Technopole Eurekatech accueillent chaque année le programme "Option Innovation" qui permet à des élèves de lycées de venir découvrir un lieu d'innovation et les entreprises qui y sont accompagnées. En 2020, 3 ateliers ont eu lieu accueillant près de 90 élèves au total.
- **Programme d'émergence dédié aux femmes Entrepreneure :** Poursuite, en partenariat avec l'incubateur Les Premières Nouvelle-Aquitaine d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement des projets innovants portés par les femmes. En 2020, ce sont près de 60 femmes qui ont bénéficié de ces ateliers et de formations.
- **Challenge Positif :** en 2020 GrandAngoulême (via le projet Européen AYCH) et Eurekatech ont lancé la 1<sup>ère</sup> édition du Challenge Positif, programme dont l'ambition est de faire émerger des projets innovants à impact positif pour le territoire et de stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation, en particulier à destination des jeunes et des étudiants. En 2020, 28 projets ont été proposés. Un comité de sélection en a retenu 11 et quarantaine de personnes se sont inscrites pour proposer leurs compétences et former des équipes autour de chacun des 11 porteurs de projets.
- **Programme d'incubation :** chaque année une dizaine de projets à caractère innovant dans les phases ante-crédation avec la mobilisation de consultants, un accompagnement régulier, la mise à disposition d'un espace de travail : 9 projets accompagnés, en partenariat avec les écoles du territoire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de Développement et d'Innovation (A.D.I.).
- **La Fabrique à Entreprendre GrandAngoulême :** ce dispositif est co-financé par la BPI, la région Nouvelle Aquitaine, l'état et GrandAngoulême. Il cible les porteurs de projets à la création d'entreprise issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, en :
  - › Coordonnant les actions animées par les partenaires dans les 5 quartiers Prioritaires de la ville : 32 ateliers, une journée de la création d'entreprise ;
  - › Assurant une permanence quotidienne dans les centres sociaux des 5 QPV ;
  - › Orientant les porteurs de projet, majoritairement issus des QPV, vers l'interlocuteur le plus adapté à son profil et à son projet ;
  - › Accompagnant l'entrepreneur implanté dans les quartiers et

en le sensibilisant à la création d'entreprise comme vecteur de création d'emploi ;

- › En 2020, ce sont 210 personnes qui sont entrées dans le dispositif de la Fabrique à Entreprendre GrandAngoulême.

## Innovation / Diversification/ Actions collectives

La majeure partie de ces actions se déroule sous couvert ou en partenariat avec la technopole.

- Fonds de Soutien "Covid Innovation" (en lieu et place de l'Appel à projets Innovation et Entrepreneuriat) : 12 candidatures, 7 projets retenus pour un soutien financier de 62 540 €.
- 17 projets collaboratifs accompagnés, nécessitant des recherches de partenaires, des mises en relation avec des laboratoires ou des structures de transfert de technologies.
- Lancement d'une démarche collective "Innovation partagée PME / startups" en partenariat avec l'ADI, GrandCognac et la technopole.
- Participation à des salons professionnels : Sitem, Viv Industry, Virtuality, Salon des entrepreneurs, Hyvolution, Immersivity.
- Organisation d'une Étape de l'Innovation sur la thématique de l'hydrogène en partenariat avec la technopole et l'ADI ; participation de 150 personnes.
- Mise en place d'un club "grands comptes" innovation.

## Technopole

- La crise sanitaire et économique liée à la Covid a impacté les actions de la Technopole. Les actions digitalisées ont pris le relais des réunions présentiels. Ces contraintes ont permis d'envisager nos accompagnements différemment (ex : le Challenge Positif).
- Le volume de création et d'accompagnement a été maintenu en 2020.

## Objectifs 2020 / Réalisations :

- 42 événements physiques ou numériques réunissant 888 personnes.
- 6 entrepreneurs en formation numérique et / ou présentiel ;
- 12 projets en parcours incubation ;
- 1<sup>ère</sup> start up en parcours pépinière ;
- 7 entreprises innovantes en croissance.

## TEPOS entreprises / Économie circulaire

- **Accompagnement biodéchets des entreprises**  
Première phase de diagnostic afin de permettre aux artisans et commerçant de trier leurs biodéchets à la source en vue de leur valorisation, d'ici 2023, conformément à la réglementation.
- **TePOS entreprises**  
10 entreprises participent à la 2<sup>ème</sup> session de l'accompagnement sur 2 ans pour gérer et économiser les énergies et développer les énergies renouvelables.
- **Pacte efficacité matière**  
13 entreprises de GrandAngoulême participent à la 1<sup>ère</sup> session de l'accompagnement co-porté par GrandAngoulême et Calitom sur 2 ans pour mieux valoriser les déchets et réduire les pertes matières (3<sup>ème</sup> édition charentaise).
- **Programme écologie industrielle territoriale**  
Fort du soutien des clubs d'entreprises, GrandAngoulême a été retenu à l'AAP EITNA afin de mettre en place toutes les synergies possibles entre les entreprises, au bénéfice de leur résilience et leur performance environnementale et économique.

## Immobilier et foncier économique

### Concernant l'immobilier d'entreprises

- Plus de 60 sollicitations par des porteurs de projets ou entreprises pour une recherche immobilière.
- 1 dossier d'aide à l'immobilier d'entreprises (aide à la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment) soldé.

Sur le volet Prospection d'entreprises, 25 dossiers de candida-

tures ont été montés, à savoir : 11 pour les prospects identifiés par l'ADI et 14 via notre prestataire REGIONAL PARTNER.

## Concernant le foncier en zones d'activités

- 20 demandes de renseignements.
- 4 délibérations votées pour vente de terrains en zones d'activités représentant 17 050 m<sup>2</sup>.
- 2 actes de vente signés représentant 33 933 m<sup>2</sup>.
- Avis favorable pour le lancement des travaux de la tranche 3 du PA EURATLANTIC.
- Poursuite de l'aménagement de la base INTERMARCHÉ, avec réalisation des travaux de la voie de desserte.

## Enseignement supérieur, recherche, transfert de technologie et vie étudiante

- Clôture du soutien financier à l'Université de Poitiers pour les programmes de recherche INSECT et NUMERIC qui ont permis l'émergence du Fabricc : groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC).
- Soutien à l'École Européenne Supérieure de l'Image à hauteur de 140 K€.
- Budgets spécifiques dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante et poursuite du partenariat avec le Centre d'Information Jeunesse : poursuite et élargissement de l'offre Pass'Étudiants.
- Soutien financier à l'Université de Poitiers (80 k€) dans le cadre de la convention de partenariat pour le renforcement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le Grand Angoulême.
- Cofinancement d'une bourse doctorale (thème autour de l'industrie et process du futur, interdisciplinarité entre sciences humaines et robotique).

## EMPLOI, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Emploi

- Réalisation d'un état des lieux des acteurs et des dispositifs emploi / insertion / formation du territoire pour identifier les dynamiques existantes et les axes d'amélioration.
- Contribution au Salon "Direction Emploi !" ayant permis d'accueillir quelque 3 000 visiteurs sur une journée et demie avec 125 exposants et plus de 3 600 offres d'emplois.
- Soutien financier de la mission locale de l'Angoumois qui a accompagné 2 157 jeunes de l'agglomération dont 808 pour la première fois.
- Poursuite de l'accompagnement du site du GrandAngoulême de l'école de la deuxième chance avec l'intégration de 67 jeunes. L'objectif de 90 n'a pas pu être atteint à fin 2020 du fait de la crise sanitaire.

### Plan local pour l'insertion et l'emploi

- Poursuite des actions menées dans le cadre du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020 signé entre l'Etat, le Département et l'agglomération afin d'accompagner individuellement des demandeurs d'emploi en difficulté.
- Accompagnement de 436 personnes dans le cadre du PLIE (66 % de bénéficiaires du RSA, 12 % de travailleurs handicapés, 36 % de personnes résidant en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), dont 91 nouvelles entrées.
- Mise en œuvre d'actions en lien avec les entreprises ayant bénéficié à 136 personnes dans le cadre du Réseau Entreprises.
- Résultats du dispositif : 199 mises en situation de travail de courte durée (moins de 6 mois), 53 mises en situation de travail de longue durée (plus de 6 mois), 43 entrées en formation et 44 retours durables à l'emploi. Les effets délétères de la crise sanitaire sont constatés à tous les niveaux.
- Un avenant de prolongation du 6 mois a été acté dans l'attente de l'élaboration d'un nouveau protocole co construit avec les

partenaires du service public de l'emploi et le Département, qui doit entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## Insertion dans les marchés publics

- Poursuite de l'expérimentation relative à la mise en place d'une plateforme départementale de recrutement dans le cadre des clauses d'insertion, en partenariat avec l'État, afin d'accompagner les entreprises ayant des obligations d'insertion et de construire de véritables parcours d'insertion en faveur des demandeurs d'emploi. Cette mission est assurée par GE16 Emploi.
- 21 218 heures de travail réalisées en 2020 soit 11,7 équivalents temps plein, 54 personnes ayant bénéficié de missions dont 52 % résident en QPV, une durée moyenne des missions de 197 heures. Là aussi, les effets de la crise sanitaire (arrêts de chantier) se font sentir.

## COHESION SOCIALE / POLITIQUE DE LA VILLE

Cette année de crise sanitaire a été marquée par une plus grande visibilité des initiatives des habitant.es. Un sujet de réflexion qui a mobilisé 52 professionnel.les, habitant.es et élu.es le 1<sup>er</sup> octobre lors d'un Carrefour des Quartiers intitulé : la mobilisation des habitant.es aujourd'hui et demain : une exploration de ce qui motive !

- Médiation sociale sur l'espace public : régulation des conflits et repérage des personnes isolées en adaptant les modes de contact. Financement à hauteur de 351 000 €.
- La coordination des apprentissages du français a posé les premiers jalons de collaboration entre les acteurs locaux financée à hauteur de 15 000€.
- L'accès aux droits s'est avéré un axe essentiel de cette année 2020 autour des points d'accès aux droits, de l'aide aux victimes et de la lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes. L'appui de GrandAngoulême à ces services s'est élevé à 34 500 €.

Chaque structure a déployé des efforts d'adaptation dans l'accueil, l'écoute et le service rendu aux habitants ; tous les soutiens apportés en 2020 ont été maintenus.

Au total, 20 projets favorisant la cohésion sociale du territoire ont été soutenus pour un montant total de 470 400 €.

## PARC DES EXPOSITIONS ESPACE CARAT

En raison de la crise sanitaire, L'Espace Carat n'a pas pu accueillir de manifestations du 16 mars au 9 septembre et du 26 octobre au 31 décembre.

- L'espace Carat a accueilli 25 075 personnes dont 8 400 pour les concerts et spectacles.
- 22 manifestations ont été accueillies, ce qui représente 50 jours d'occupation par les clients pour le montage, l'exploitation et le démontage, à savoir :
  - > 5 concerts et spectacles ;
  - > 11 événements d'entreprises ;
  - > 6 salons.

## COOPÉRATIONS INTERNATIONALES ET CONTRACTUALISATIONS

### Contractualisations et cofinancements

- Poursuite de la concertation sur les fonds européens 2021-2027. Dans ce cadre, les 10 agglomérations néo-aquitaines de plus de 100 000 habitants (Bordeaux, Limoges, Poitiers, Angoulême, La Rochelle, Niort, Pays basque, Pau, Périgueux, Brive) travaillent ensemble sur la place accordée à l'urbain dans ces futurs programmes et négocient l'enveloppe qui leur

sera allouée.

- **Dernière année de contractualisation avec l'Etat au travers du contrat de ruralité** avec 9 projets portés par les communes rurales de notre territoire cofinancés par l'Etat (DETR et DSIL) et un soutien spécifique de 105 367 € au titre de la DSIL - contrat de ruralité.
- **Discussions sur l'Accord régional de relance 2020-2022**, avec l'inscription de plusieurs dossiers structurants portés par GrandAngoulême, dont le futur bassin d'orage du quartier de Bel Air Grand Font.
- **Une année particulière en raison du contexte sanitaire et des élections** qui a pour conséquence un nombre moins important de dépôt de candidatures (9 dossiers et de dossiers retenus (5 dossiers ont obtenu un cofinancement).
  - › Le volume de recettes acquises s'établit à 5 801 425 € en 2020 dont 11 % provenant du Département, 10 % de la Région, 27 % de l'Etat, 52 % de fonds Européens et 1 % d'autres organismes.
  - › Cela représente 20 opérations suivies par le Pôle en 2020 avec 11 financements soldés.
  - › Plusieurs grandes opérations ont été clôturées : les BUS HYBRIDES et la PILE HYDROGENE du bâtiment Krysalide (programme TEPCV), les financements LISEA pour les travaux énergétiques d'écoles, les projets soutenus par l'Investissement Territorial Intégré des fonds européens (dont la Chaufferie Bois du bâtiment STGA), la Déchetterie de Brébonzat et la Base canoë de Vindelle soutenus par le Contrat de développement 2016-2018 avec le département.

## Coopérations internationales

**Le projet AYCH (programme européen INTERREG Espace Atlantique) soutient la jeunesse européenne. Les activités ont été poursuivies en 2020 sur le territoire malgré la crise sanitaire :**

- Plus de 40 jeunes accompagnés dans un parcours d'accompagnement innovant dans le cadre du Challenge Positif en collaboration avec Eurekatech.
- 20 jeunes de l'école de design de Nantes ont participé à une résidence dessinée à Angoulême. Sur le thème "redessiner la ville", ils ont eu l'occasion de découvrir notre écosystème créatif et les acteurs qui le composent.
- 1 bande dessinée capitalisant l'ensemble du projet AYCH a été créée par Nais Coq et sérigraphiée par l'Atelier du Bouk afin de valoriser les actions AYCH auprès de la jeunesse européenne.

**Le projet WomArts soutient les créatrices en Europe et continue de développer des actions jusqu'à la fin de l'année 2021 :**

- WomAnim, festival Européen des Créatrices, a su adapter ses activités online : tables rondes virtuelles, vidéos d'ateliers de danse "à faire chez soi", visite virtuelle de l'exposition invisible, ateliers de formation à l'entrepreneuriat online auront réuni plus de 100 personnes derrière leurs écrans.
- Création du programme sur mesure d'accompagnement des créatrices "L créent" suite à une évaluation des besoins réalisée par les Premières Nouvelle-Aquitaine.

**Le projet "Confluence Créative" de coopération avec le Mexique** (municipalité de Zapopan) s'est engagé, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire. Et ce sur les différents axes de travail du projet.

- **Axe 1 :** création d'un master Creative Media, piloté par l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image en partenariat avec le CNAM-ENJMIN et l'Ecole des Métiers du Cinéma d'Animation :
- **Axe 2 :** soutien à l'entrepreneuriat culturel, piloté par la Technopole Eurekatech :
  - › Réalisation d'une étude de faisabilité pour un incubateur dédié aux Industries Culturelles et Créatives.
- **Axe 3 :** appui à la création d'un lieu de résidence artistique "Casa del Autor de Zapopan", avec la Cité Internationale de la Bande dessinée et de l'Image :

- › Réalisation d'une étude juridique, définition des espaces et du matériel
- › La Casa del Autor de Zapopan pourra accueillir 20 artistes mexicains et étrangers en résidence.
- **Axe transversal :**
  - › Participation à 2 événements virtuels pour présenter le projet.
  - › Préparation au départ de la Volontaire de Solidarité Internationale pour coordonner le projet depuis Zapopan.

## MARKETING ÉCONOMIQUE

### Salons

Participation à des salons d'attractivité en exogène et promotion des dispositifs de GA à l'occasion de salons locaux.

- Salons Nationaux :
  - › Salon de l'Étudiant - Bordeaux ;
  - › Salon des Entrepreneurs - Paris (+ organisation d'un atelier sur créer sa boîte de jeux vidéo dans l'écosystème image d'Angoulême).
- Salons Locaux :
  - › Salon de l'habitat ;



- › Forum Direction Emploi (stand collectif maison de l'entreprendre = créer votre propre emploi) ;
- › FOFE.

### Nouveau ! Action exogène

- Organisation du 1<sup>er</sup> e-salon de l'emploi en partenariat avec Cognac & Saintes.

### Événements présentiels

- Les organisations d'événementiels ont été limitées en raison du contexte sanitaire.
  - › Organisation d'un événement B to B lors d'un match du SA XV en janvier ;
  - › Organisation de la journée de la Fabrique à entreprendre en septembre.

### Animations digitales

#### Nouveau !

- Organisation de 2 opérations digitales pour soutenir le commerce local.
- Afin d'inciter les administrés à se déplacer dans les commerces et à consommer local.
  - › 6 250€ en bon d'achat à dépenser dans les commerces locaux ;
  - › Organisation de 4 jeux concours Facebook "Je dis commerce" - 350 participations ;
  - › Organisation Concours photo Instagram - 100 participations.

## Communication

### Exceptionnel / contexte covid

- 3 campagnes de communication liées au plan de soutien à l'économie (plaquette, formats réseaux sociaux, web, presse économique et locale).

### Presse

- Plus de 30 de publications presse régionale, presse spécialisée et nationale et / e-presse :
  - › **Volet attractivité** : Capital, Le Nouvel Economiste, L'Express, Les Echos...
  - › **Volet animation territoriale économique** : Charente Libre, Sud-Ouest, L'entrepreneur Charentais, Journal des professionnels, L'entreprenant...

## AGRICULTURE - ALIMENTATION

### Animation territoriale limitée par les périodes de confinement

- Janvier-Mai : travail sur le **plan d'actions 2021-2026** en plusieurs étapes avec les Greniers d'Abondance via le partenariat de recherche-action ORSAT sur la résilience alimentaire (tableau de bord co rempli).
- Septembre-Décembre : validation d'une nouvelle délibération cadre pour acter le projet et l'ambition politique du nouveau mandat.

### Exemplarité de la collectivité

État des lieux et pistes d'actions pour tendre vers des achats de fourniture alimentaires et de services traiteurs 100 % local et de saison.

- Expérimentation pour la mise en place de "paniers alimentaires" pour le personnel de l'agglomération avec "la Ruhe Qui Dit Oui".

### Filières agricoles alimentaire

- Bilan des études sur les besoins de la filière légumes charentais et bio - construction d'un projet pour aider les maraichers bio à identifier des pistes de mutualisation ? Lancement du projet Dock de Légumes, lauréat à un appel à projets de la région Nouvelle-Aquitaine.



### Montée de puissance de certaines thématiques

- Construction d'une feuille de route plus complète sur les enjeux de l'installation et de la transmission agricole.
- Poursuite du soutien aux conversions en agriculture biologique et mise en place d'un groupe de travail technique plus large pour amplifier la transition agro écologique (dont l'agroforesterie). Construction d'un premier partenariat avec la LPO pour déployer de l'animation territoriale.

## Réseau Bien Manger à l'Ecole

- État des lieux pour engager la réflexion avec les communes sur la mutualisation du poste "Animation Bien Manger à l'Ecole" pour 2021.
- Rédaction d'un cahier des charges pour lancer une consultation pour le déploiement d'une plateforme numérique d'échanges pour BME.
- Menu Gastronomades Novembre 2021 - L'évènement des Gastronomades n'a pas eu lieu, mais le Menu dans les restaurants collectifs publics et privés, cuisiné à partir de produits locaux et sur la base d'une recette proposée par deux chefs de renom, a été maintenu.

## Programmes pédagogiques

- Montée en puissance les visites de fermes pour cette deuxième année de test, les portant à 20 pour l'année scolaire 2020-2021.

## TRÈS HAUT DÉBIT/ NUMÉRIQUE

### Animation territoriale, suivi du déploiement

- Un comité de suivi de la DSP SOLSTICE.
- Un comité de suivi avec l'opérateur orange sur la zone AMII.
- Cinq Comités syndicaux Charente Numérique. Engagement d'une réflexion pour le lancement de la deuxième phase de déploiement dès 2021.
- Suivi des réclamations (35 demandes traitées directement en 2020).

## COMMERCE

### Dispositif d'aide d'urgence de proximité

- Face à la crise sanitaire, GrandAngoulême a accompagné les entreprises les plus fragiles par la mise en place, en complément des dispositifs d'aides déjà existants, d'un Fonds de soutien aux commerces et services de proximité et d'un Fonds de soutien au secteur de l'hébergement touristique, des cafés et restaurants.
- Ces fonds de soutien ont été versés sous forme d'aides forfaitaires allant de 1 000 € à 3 000 € suivant un règlement précisant les entreprises éligibles par leurs codes NAF.
- Au total, 512 aides attribuées pour un budget de 554 000 €.
- En parallèle, mise en place, avec le service marketing, d'une démarche globale pour favoriser l'achat local (challenge photo, les jeudis commerce) et lancement, en novembre 2020, d'une campagne de communication "Nos achats sont nos emplois" à destination des consommateurs.
- Création avec le service Economie et Eurakatech d'un parcours numérique à destination des artisans commerçants.

### Dispositif d'aide aux communes en faveur des commerces et de l'artisanat de proximité dans les centres-bourgs

- En 2020, 2 communes ont bénéficié de ce dispositif.
  - › La commune de Sers, aide de 18 273,31 €, voté le 15 octobre 2020.
  - › La commune d'Asnières-sur-Nouère : aide de 15 303 €, voté le 19 novembre 2020.

### Élaboration du Règlement Local de Publicité (RLPi)

- En 2020, la concertation s'est poursuivie avec l'avis favorable sans réserve de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, l'avis favorable avec 2 recommandations de la commission d'enquête suite à l'enquête publique du 1<sup>er</sup> au 26 septembre 2020 et la conférence des Maires du 5 novembre.

## Stratégie foncière commerciale

- Rendu de l'étude de la SEMAEST sur les possibilités de mise en place par GA, avec les acteurs locaux, d'un dispositif de revitalisation commerciale à travers une action privilégiée sur le foncier.
- L'étude a démontré :
  - La nécessité de travailler sur un ensemble immobilier de manière globale : la réhabilitation d'un commerce seul n'est pas suffisant si l'étage, les accès ne sont pas rénovés ;
  - Que ce type d'opération engendre souvent des investissements importants qui peuvent ne pas être couverts par les ventes du logement ou la location du commerce. Afin de trouver un équilibre financier à l'opération, les partenaires publics ou privés locaux doivent être sollicités.

## ORT Multi-sites

- L'ORT Multisites de GrandAngoulême a été créée par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2020. Montage de l'Opération de Revitalisation des Territoires multisites, qui s'inscrit dans la stratégie de consolidation de l'armature territoriale de GrandAngoulême, autour du Cœur de Ville et des communes de Ruelle, La Couronne et Gond-Pontouvre. Un travail de délimitation et de définition de projets a été mené par les services de chaque Commune, appuyés par GrandAngoulême en lien avec les services d'Angoulême, de l'Etat, de l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine, d'Action Logement, de la Banque des Territoires. L'ORT permet à ces pôles de disposer d'un projet d'intervention formalisé intégrant des actions relevant de différentes dimensions : habitat, urbanisme, commerces, économie, politiques sociales...

## PLANIFICATION URBAINE

- Première modification du plan local d'urbanisme intercommunal afin de tenir compte de l'avancé de projets structurants comme celui du pôle gare, de tenir compte d'une année de pratique du règlement en matière d'occupation des sols et de corriger quelques erreurs matériels. Elle a été approuvée le 17 décembre 2020.
- Le PLU de Dirac a été approuvé le 17 octobre 2020.
- Préparation de la mise en œuvre des démarches de planification stratégique qui vont définir la politique d'aménagement du territoire, de la mobilité, de la transition écologique et énergétique. Les décisions politiques et le contenu des études conduisant à la révision du schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial et au lancement du PLU à 38 communes valant plan de mobilité ont été préparés en 2020 pour aboutir aux décisions du conseil communautaire du 11 mars 2021.

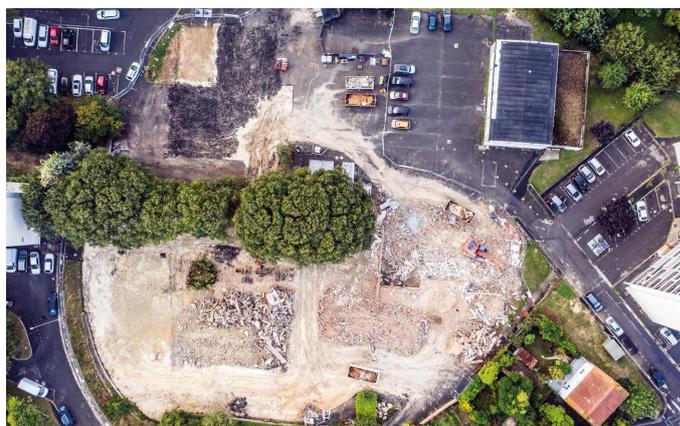
## ORU / GRANDS PROJETS

### ORU

- Ouverture des Maisons du projet dans chaque quartier en renouvellement urbain, Bel Air - Grand Font à Angoulême et l'Étang des Moines à La Couronne, lieu d'information, d'échanges, de co-construction avec les habitants et acteurs dans le cadre de l'ORU.
- Validation du Plan Stratégique Local (PSL) dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Basseau - Grande Garenne. Une proposition de plan d'actions a été élaborée en partenariat avec les partenaires à mettre en œuvre pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et garantir la pérennisation des investissements.
- Lancement de la mission du prestataire OPCU (Ordonnement, Pilotage et Coordination Urbaine) qui accompagne l'équipe Grands Projets / ORU à l'élaboration et l'animation d'outils de suivi du projet ORU (tableau de bord, planning, notice de criticité...).
- Organisation d'un séminaire à l'attention des acteurs du renou-

vement urbain (élus, habitants, conseils citoyens, associations, techniciens des collectivités, représentants de l'Etat...) en septembre 2020.

- Élaboration d'un dossier de demande de dérogation de destruction de l'habitat pour l'opération de reconstitution "Les Chirons" à Puymoyen accompagné du bureau d'études Eten Environnement et en partenariat avec la commune de Puymoyen et Logélia.
- Création d'une instance de pilotage spécifique aux opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis afin de coordonner les maîtrises d'ouvrage des aménagements foncier et de la construction des logements dans le but d'assurer une meilleure coordination.
- Signature de la convention multi partenariale de renouvellement urbain le 27 novembre 2020 (signature électronique).
- Lancement, en fin d'année 2020, des projets culturels ORU : résidences d'artistes au sein de chaque quartier ORU jusque 2022. Organisation d'ateliers, de performances artistiques avec les habitants et acteurs afin de les accompagner à travers les transformations urbaines au sein des quartiers en ORU. L'objectif final pour chacun des quartiers est de produire un chef d'œuvre collectif qui sera ensuite diffusé au sein des différentes structures culturelles de l'agglomération.
- Finalisation des dernières demandes de subventions relatives aux ORU de Basseau - Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux (clôture des programmes).
- Organisation, en novembre-décembre, de groupes de travail en partenariat avec l'architecte et le paysagiste conseil de l'Etat sur les questions de cohérence architecturale, paysagère et urbaines dans le cadre du renouvellement urbain de Bel Air - Grand Font et de l'Étang des Moines. Une note présentant les préconisations des Conseils de l'Etat a été rendue.
- **Mise en œuvre opérationnelle :**
  - Relogement des 14 ménages vivant au sein des logements voués à être démolis en 2021 de l'immeuble Bergeronnettes (OPH).
  - Lancement des travaux de renforts des réseaux d'eau pluviale en entrée de quartier à Bel Air - Grand Font. Il s'agit de la première phase de travaux d'un plan d'actions de gestion des eaux pluviales qui se poursuivra en 2021.
  - Lancement des travaux d'aménagement d'un espace de convivialité et de loisirs sur le secteur de l'ancienne école Raoul Boucheron (fin des travaux prévus en avril 2021).
- Lancement opérationnel de l'ORU 2021 :



- Fiabilisation du programme de reconstitution de l'offre et démarrage des premières opérations de reconstitution de l'offre.
- **BEL AIR GRAND FONT à Angoulême :**
  - Déconstruction partielle de l'immeuble Bergeronnettes pilotée par l'OPH (mars à juin 2021).
  - Lancement de l'étude de reconversion du centre commercial,
  - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre des opérations des nouvelles écoles et de l'entrée

de quartier.

- Inauguration de l'espace de convivialité et de loisirs sur l'ancienne école Raoul Boucheron.
- Ouverture d'un Centre de santé en partenariat avec Charente Santé à l'automne 2021.
- Lancement des travaux de création d'un bassin tampon sur le secteur Raoul Boucheron (octobre 2021).
- › **ETANG DES MOINES** à La Couronne :
  - Rédaction des cahiers des charges des opérations d'aménagement de l'espace St-Jean et de la liaison douce Nord-Sud.
  - Lancement des travaux de réhabilitation des logements des bâtiments A,B,C de Logélia.
  - Partenariat Logélia et Commune de La Couronne sur un schéma directeur paysager à phaser dans le temps sur le quartier.
- Poursuite de l'élaboration du Guide "Bien rénover les quartiers en rénovation urbaine",
- Élaboration d'un programme d'animation des Maisons du projet de Bel Air - Grand Font et de l'Etang des Moines,
- Mise en œuvre de nouveaux outils de communication sur l'ORU : lettre du projet ORU, dépliant d'information, expositions, réflexion sur la création d'une maquette 3D de chaque projet...
- Poursuite des projets culturels ORU avec des premiers temps forts (expositions, ateliers...).

## Quartier gare

- Livraison des tranches 1 et 2 de l'opération de régénération urbaine de l'îlot Didelon :
  - › 53 logements en collectifs (3 bâtiments) à loyers accessibles et 12 maisons individuelles à loyers libres, livrés en Juin 2020 et offerts à la location par Logélia Charente.
- Lancement des tranches 3 (janvier 2020) - 4 (septembre 2020) de DIDELON pour une livraison premier semestre 2022 :



- › Tranche 3 : Résidence seniors de standing de 129 appartements, dont 31 T1 Bis, 83 T2 et 15 T3 + 42 places de stationnement
- › Tranche 4 : Un bâtiment hybride multifonction "activités, bureaux et résidence de logements jeunes" avec espace de co-living (44 logts) gérés par Logélia Charente, une place à usage public végétalisée, ainsi que 34 places de stationnement pour cette tranche (26 en sous-sol et 8 en extérieur).
- Travail sur la définition des projets de places sur Didelon et sur Renaudin.
- Révision du projet sur l'îlot Renaudin avant dépôt d'un nouveau permis de construire en 2021 ;
- Poursuite de la réfection des espaces publics avec la livraison des rues Renaudin (portion Nord) - Ragnaud - Coulomb et Didelon, ainsi que du parvis de L'ALPHA avec ses derniers aménagements et plantations.
- En matière de stationnement :
  - › Livraison le 26 Octobre 2020 des deux parkings par EFFIA

"Michel Vaillant", de 215 places et 53 places (places abonnés, longue durée et dépose-minute) ; à noter que le parking de 215 places EFFIA offre une gratuité de stationnement de 30 minutes sur deux plages horaires par jours (horaires entrées et sorties scolaires).

- › Création d'un parking provisoire sur Renaudin de 100 places à durée limitée, accessible jusqu'en Octobre 2021 (début des travaux sur l'îlot).

## Projets de réinvestissement urbain – Régénération urbaine :

- Dans le cadre de la convention pluri-annuelle de travail collaboratif avec l'éclol d'ingénieur du CESI, trois secteurs ont l'objet de travaux d'étude de réinvestissement urbain : la friche ENGIE à Angoulême, les berges de la Charentes sur L'Houmeau et la Vallée de l'Image (Angoulême), et le centre-ville de Ruelle. Ces projets pourront aider les collectivités et maîtres d'ouvrage privés dans la définition de la programmation pour leurs futurs projets sur ces sites.
- Un travail de recensement exhaustif et précis des friches sur l'Agglomération a été engagé en 2020. L'objectif de ce travail était notamment de :
  - › Anticiper la demande de locaux et foncier au sein de polarités émergentes.
  - › Alimenter le travail dans le cadre du futur PLU Intercommunal à 38 communes à venir.
  - › Définir le potentiel des zones à réinvestir et s'engager dans une démarche de recyclage urbain et d'urbanisme circulaire en identifiant des projets de réinvestissement et de reconversion de friches.
- Au total, ce sont 1 200 friches, prioritairement des friches résidentielles, industrielles et agricoles, qui ont été identifiées, pour un total de 4 350 hectares mobilisables dont 2 400 Ha en zone urbaines, et 1 700 Ha en A et N (191 Ha).
- Poursuite du travail partenarial engagé pour le réinvestissement de la friche ferroviaire "Hall 57" avec Gare et Connexion et la Ville d'Angoulême pour la définition d'un projet au sein de ce site.
- Recensement et identification des projets sur le secteur L'Houmeau - Vallée de l'Image pour faciliter l'appréhension des problématiques et anticiper les besoins à venir en termes d'aménagement de ce secteur en réinvestissement.

## HABITAT / LOGEMENT

### Programme local de l'Habitat 2020-2025

- Le PLH a été envoyé aux services de l'Etat pour avis après une dernière évolution renforçant la prise en compte des difficultés des jeunes / étudiants et seniors pour se loger.
- Le budget prévisionnel du PLH pour GrandAngoulême représenterait près de 11,8 M€ pour la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse sur la période 2020-2025.

### Parc public

- **900 K€** engagés sur l'année 2020 en faveur d'une production nouvelle de logements locatifs sociaux avec la volonté d'une action ciblée sur les opérations de réinvestissement du bâti ancien et vacant.
- L'appel à projets a été lancé par délibération du 15 octobre 2020. Les bailleurs ont présenté leurs opérations aux communes et aux services de l'Etat le 26 novembre 2020. 14 projets devraient être retenus avec la volonté d'une action ciblée sur les opérations en réinvestissement du bâti ancien et vacant, représentant près de 900 K€.

### Parc privé

- Pour le parc privé / Lutte contre l'habitat indigne, rénovation thermique et adaptation en faveur du maintien à domicile des personnes âgées : 170 porteurs de projets soutenus (propriétaires

occupants et bailleurs) dans le cadre du Programme Habiter mieux de l'ANAH par GrandAngoulême sur les 38 communes, pour un total de près de 390 K€.

- En 2020, les élus ont fait le choix de lancer un PIG et une OPAH RU multi sites en faveur du réinvestissement des centralités. Ces deux programmes permettront d'aller plus loin dans la prise en compte de la rénovation du parc privé et d'optimiser l'accompagnement des bénéficiaires. Le lancement devrait intervenir au 2nd semestre 2021.
- **104** contrôles de décence ont été réalisés sur le territoire de l'agglomération par le GIP Charente Solidarités dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, dont 37 sur le périmètre du Permis de Louer sur la commune de La Couronne. Parallèlement, 25 logements sont redevenus décentes suite à la réalisation de travaux par leur propriétaire occupant ou bailleur, dont 4 sur le périmètre du Permis de Louer sur la commune de La Couronne.
- Accession sociale à la propriété dans l'habitat ancien à rénover : 29 projets soutenus pour un total de 175 K€ investis par l'Agglomération, (PASS'ACCESSION).

## Mixité sociale

- La mission de création d'un observatoire de l'occupation et des équilibres de peuplement du parc social a été confiée au bureau d'étude Ehos. Ce travail partenarial permet d'avoir une connaissance fine des résidences sociales du territoire (patrimoine et occupation) afin d'adapter au mieux les politiques publiques.

## APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

- Instruction avec le nouveau PLUI :
  - › 880 permis de construire ;
  - › 40 permis de démolir ;
  - › 2 184 déclarations préalable ;
  - › 66 permis d'aménager ;
  - › 3 284 certificat d'urbanisme de simple information ;
  - › 383 certificat d'urbanisme opérationnel ;
  - › 38 autorisations de travaux ;
  - › 24 enseignes et publicités.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Énergie - climat

- Accompagnement des projets d'énergie renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, éolien).
- Accompagnement d'un groupe de citoyens à la création d'une société citoyenne pour le développement local des énergies renouvelables - société Fabri K Watt - (7 réunions en plénière, 1 séminaire de présentation et accompagnement des 3 commissions thématiques tout au long de l'année), accompagnement à la levée de fonds.
- Structuration de la réflexion pour la mise en place d'un guichet unique autour des questions d'amélioration de l'habitat (benchmark, entretiens partenaires...) dans la perspective de mise en place d'un guichet unique pour les habitants sans condition de ressources.
- Relance du programme d'accompagnement des entreprises à la réduction des consommations d'énergie (programme TEPos entreprises - 10 entreprises concernées).
- GrandAngoulême lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Quartier à Énergie Positive et Bas Carbone" pour des actions sur les périmètres des opérations de renouvellement urbain de Bel Air Grand Font à Angoulême et Etangs des Moines à La Couronne actions prévues entre 2020 et 2023 : étude de faisabilité réseau de chaleur, étude d'autoconsommation collective, accompagnement au volet environnemental de l'aménagement des espaces publics, accompagnement d'un lot immobilier, étude carbone des projets.

## Développement durable

- Réalisation d'une démarche expérimentale d'intégration des objectifs mondiaux de développement durable (ODD) dans les délibérations de GrandAngoulême : 118 délibérations analysées par le prisme des ODD, soit 50 % du total des délibérations présentées, 252 impacts ODD identifiés, 1 à 6 ODD impactés par délibération.
- Édition du 9<sup>ème</sup> rapport de situation de l'agglomération en matière de développement durable présentés préalablement au débat d'orientation budgétaire.
- Animation de groupes internes de travail transversaux sur la sensibilisation et la concertation ainsi que sur les outils d'animation des réunions.

## Éducation à l'environnement et au développement durable

- Accueil de publics (scolaires, agents de collectivités, délégations étrangères...) sur les sites de traitement du GrandAngoulême tels que l'Écopôle, la déchèterie de la Couronne et le centre de Tri ATRION. Compte tenu du contexte Covid seules 18 visites ont pu être réalisées contre une cinquantaine habituellement. Elles ont concerné 10 écoles primaires, 3 collèges, 1 lycée, 1 classe spécialisée à l'enseignement adapté et 3 organismes de formation.
- Actions de sensibilisation et de formation auprès de différents publics (personnes en insertion, centres sociaux pendant l'été, organismes de formation, établissements scolaires). Renouvellement du partenariat auprès de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance.
- Programmes pédagogiques à destination des scolaires sur le thème de l'environnement dans le cadre d'un partenariat associatif et institutionnel soit 74 classes et près de 1 500 élèves. Accompagnement financier des structures associatives pour leur réalisation : Charente Nature, CAUE, Fédération de Pêche 16, Jardins d'Isis, Compagnons du Végétal, Fédération



- de Chasse, Petits Débrouillards. Programmes non menés en intégralité du fait de la crise sanitaire.
- Création d'un nouveau programme pédagogique sur la transition écologique et climatique expérimenté de 2020 à 2022 avec l'École du Bourg de Soyaux : objectif de faciliter le questionnement des élèves sur les ressources nécessaires aux activités à l'école (matériel, restauration, aménagement cour d'école et abords de l'école, ...).
- Sorties grand public sur la découverte du patrimoine naturel de GrandAngoulême en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Charente Nature et le Pays d'art et d'histoire.
- Lancement concerté avec l'association Eschalou d'une étude pour la sécurisation et l'aménagement de la Tuilerie de Niollet à Garat afin de poursuivre les actions d'éducation à l'environnement, à la permaculture et d'envisager de nouvelles activités sur le site (sauvegarde patrimoine historique, épicerie du bois, ...).
- Participation à l'opération nationale "fête de la science" avec accompagnement des stagiaires de l'École de la Deuxième Chance lors d'une semaine thématique autour du développement durable.

## Nuissances environnementales

- Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de GrandAngoulême 2018-2023.

- Suivi de la qualité de l'air sur le territoire, notamment des pesticides et des pollens pour les polluants non réglementés.

## Biodiversité

- Lauréat de l'appel à projet "Atlas de biodiversité intercommunal 2021-2024" de l'Office Français de la biodiversité pour enrichir les connaissances écologiques du territoire et renforcer la trame verte et bleue du prochain Schéma de Cohérence Territoriale de GrandAngoulême.
- Accompagnement du Conservatoire d'Espaces Naturels pour l'entretien de sites patrimoniaux : Brandes de Soyaux, Vallée des Eaux Claires, Petite Prairie de Saint-Yrieix.

## Audite interne

- Retour d'expérience sur la gestion de la crise covid-19 et du 1<sup>er</sup> confinement de mai à septembre 2020 : rencontres des services, diffusion d'un questionnaire, benchmark. La synthèse et les recommandations ont été restituées via l'actu des services (+ réunions internes), auprès du CHSCT et du CT, et en bureau communautaire en octobre / novembre 2020.
- Accompagnement du service financier sur la réorganisation des missions des cadres du service (octobre 2020)
- Évaluation de la mise en place des unités de gestion (novembre / décembre 2020) : rencontres des unités de gestion, services commande publique et finances, exploitations statistiques. Restitution prévue en début d'année 2021.
- Entente Val de Charente-Océan : apport d'informations et organisation du travail en interne avec les nouveaux élus
- Missions diverses (réalisation d'une cartographie des satellites de la collectivité, etc.).

## CHIFFRES CLÉS

### 6 000 participants

au menu Gastronomades.

### 4 PLU communaux

révisés, 3 déclarations de projet,  
9 modifications de PLU.

### 2 900 déclarations d'intention

d'aliéner traitées.

### 1,7 Million d'euros

engagés en faveur de la création de près de 250  
nouveaux logements sociaux sur le territoire.

### Plus de 375 K € investis

pour la rénovation de l'habitat privé.

**560 k€** + aide immo d'aide apportées aux en-  
treprises en création, développement...

**108 projets** d'entreprises ou d'entrepreneurs  
accompagnés.

**3 000 visites** - 300 emplois pour le Forum du  
Recrutement.

**466 K€** de soutien en faveur de la cohésion  
sociale pour 19 porteurs de projets.

### 5 490 000 € de recettes

liées aux cofinancements.

**7 064 actes** pour les  
Autorisations des Droits des Sols

# Direction de la proximité



- Culture
- Sport
- Tourisme
- Enfance-jeunesse et coordination communautaire
- Coopération intercommunale - prospective - santé
- Conseil de Développement



# POINTS FORTS 2020

- **Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (P.E.A.C.)** : en 2020, GrandAngoulême poursuit la croissance de son activité dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en doublant le nombre de semaine de résidence. Passant de 30 semaines à 62 semaines. GrandAngoulême a, de plus, organisé :
  - > La deuxième édition du forum "éducation et culture" ;
  - > Un comité technique toutes les 6 semaines réunissant 12 établissements culturels ;
  - > Un livret de référence de l'éducation artistique et culturelle.
- **Les équipements culturels** (École d'art, Conservatoire, l'Apha, réseau Papillon lecture, la Nef) ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020 nécessitant une adaptation permanente au contexte, et notamment une activité soutenue sur les réseaux numériques. On peut noter le lancement de la radio Zai Zai portée par la Nef.
- **Le service "Ville et Pays d'art et d'histoire"** finalise le un projet de valorisation numérique qui concerne l'évolution de la ville d'Angoulême en 3D au travers de ses grandes périodes historiques.
- **Les équipements sportifs** (Centre Sportif des Montagnes, Nautilus, Stade d'athlétisme, gymnase de Dirac) ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020 nécessitant une adaptation permanente au contexte. Le Forum Sport Santé Environnement n'a pu se tenir en septembre 2020. Des ombrières photovoltaïques ont été installées sur le parking du complexe Nautilus.
- **La direction du tourisme et l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême** ont mené en 2020 un travail de diagnostic composé d'actions structurantes et de documents cadres (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, Schéma Numérique, GPEC) avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine via l'appel à projet NOTT. Ce premier travail de diagnostic permettra une mise en œuvre opérationnelle des projets en 2021.
- **Enfance-Jeunesse** : D'une capacité initiale de 98 places, le Multi accueil Les Poussins a fonctionné transitoirement avec un accueil à 65 places dans des structures modulaires installées sur le parking de l'ancienne crèche dans l'attente des travaux permettant un fonctionnement sur 2 sites. Le site de Champniers a pu ouvrir le 9 mars 2020, celui de l'Isle d'Espagnac a ouvert le 24 août 2020.
- Les RAM, ALSH et crèches ont également subi la période de crise sanitaire avec les réajustements nombreux et réguliers de protocoles d'accueil à la réouverture. La coordination communautaire a pris tout son sens pendant cette pandémie, assurant un lien permanent avec les coordinations de proximité des communes et mettant en place un véritable réseau de professionnels.
- **Le service santé** a notamment accompagné les projets de MSP ou de centre de santé de 11 communes (Dignac, Dirac, La Couronne, Gond-Pontouvre, Angoulême, Soyaux, Ruelle sur Touvre, Nersac, Sireuil, Rouillet-St-Estèphe et Garat). Ces accompagnements peuvent aller du simple conseil à des études financières et administratives plus poussées, voire de l'accompagnement auprès des différents partenaires (ARS, CPAM, Région), notamment pour la recherche de financements. L'activité du service santé a été aussi en grande partie ré-orientée vers un nouveau champ d'activité, la santé publique, pour contribuer à la gestion de la crise sanitaire :
  - > Veille informationnelle, collecte et diffusion d'informations ;
  - > Recensement des besoins en masques et matériels de protection, notamment auprès des communes du territoire.
- Participation à la mise en place d'opérations de dépistage en partenariat avec l'ARS et la ville d'Angoulême, opérations ponctuelles dans un premier temps (3 au cours de l'été 2020) puis ouverture d'un centre de dépistage permanent à partir de novembre 2020, à l'espace Lunesse à Angoulême qui s'est transformé en centre de vaccination.

## CULTURE

### Politique Image et bande dessinée

- Le Pôle culture gère l'ensemble des dossiers image et bande dessinée de l'agglomération, hormis le dossier Magelis. Cette politique image est aujourd'hui structurée par :
  - > L'accompagnement stratégique et logistique, suivi général du Festival international de la bande dessinée ;
  - > Le suivi des Conseil d'administration de l'École européenne supérieure de l'image ;
  - > La participation et le suivi du Conseil d'administration de l'association pour le développement de la bande dessinée ;
  - > La participation et le suivi du Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ;
  - > Partenariats divers avec des auteurs de bande dessinée, éditeurs et ateliers ;
  - > Structuration d'une politique d'éducation à l'image en lien avec les studios de cinéma d'animation Blue spirit, 2d3d, 2 minutes, Prima Linea, studio Hari ;
  - > Mise en œuvre logistique des partenariats avec le Festival

du Film francophone ;

- > Mise en œuvre d'un plan d'actions de soutien aux auteurs de bande dessinée.

### Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

- Dernière année scolaire de la convention triennale.
- En trois années :
  - > 35 communes participantes ;
  - > 92 structures d'accueil jeunes (écoles, centres de loisir... etc.) ;
  - > 11 498 enfants ont été concernés ;
  - > 142 résidences d'artistes organisées dans les communes ;
  - > 157 intervenants artistiques ;
  - > 6 887 heures d'interventions ;
  - > 20 partenaires culturels.
- Projet global :
  - > En 2020, GrandAngoulême poursuit la croissance de son activité dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en doublant le nombre de semaine de résidence. Passant de 30 semaines à 62 semaines.

- **Projet global :**
  - › En 2020, GrandAngoulême poursuit la croissance de son activité dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en doublant le nombre de semaine de résidence. Passant de 30 semaines à 62 semaines.
- **GrandAngoulême a, de plus, organisé :**
  - › La deuxième édition du forum "Éducation et culture" ;
  - › Un comité technique toutes les 6 semaines réunissant 12 établissements culturels ;
  - › Un livret de référence de l'éducation artistique et culturelle ;
  - › Budget : 58 360 € (subvention DRAC 50 000 €).
- **Focus sur le Festival en Cages 2020 :**
  - › Accompagnement sur la coordination, la programmation et la communication du festival organisé par le Centre social et culturel de la Grand Font, présence et implication des établissements culturels de GA. 200 livres de la maison d'édition locale "Biscoto" ont été offerts.
- › FIBD avec exposition Walking Dead : 12 729 sur le festival + 2 173 passages sur la semaine de prolongation = 14 902 ;
- › Sur 165 événements programmés 57 ont été maintenus = 2 281 personnes ;
- › Prêts : 325 535 c'est - 40 % par rapport à 2019 (542 643) ;
- › Inscrits : 30 622 sur l'Alpha soit 60 % du réseau qui en comprend 51 134 inscrits.
- On comptabilise 1 615 nouveaux inscrits à l'Alpha (3 134 en 2019).
- **Accueil enfance et jeunesse :** 59 groupes pour 734 personnes (186 / 3 850 personnes en 2019). 11 interventions hors les murs sur site scolaire.
- **Collections :**
  - › Signalons un budget supplémentaire exceptionnel de 30 000€ (soutien aux libraires locaux et Editions locales) ;
  - › 12 013 documents achetés sur 142 commandes (9 385 en 2019) soit +2 628 documents.

## Les subventions

- › Nombre de dossiers traités : 73 ;
- › Montant des subventions attribuées : 1 026 300 €.

## Festivals

### Les Soirs bleus 2020

Après une consultation des communes, l'édition des Soirs Bleus 2020 a été annulée. Cependant, GrandAngoulême a maintenu un soutien technique et financier sans "l'affichage" Soirs bleus pour les communes souhaitant organiser leur date. Ainsi 5 dates ont été organisées.

GrandAngoulême a indemnisé les compagnies pré-engagées sur l'événement à hauteur de 80 % du cachet artistique, correspondant à la part initiale prise en charge par GrandAngoulême sous forme de subventions.

- Budget : 59 536 €.

### Mars en Braconnie 2020

En raison de la crise sanitaire, l'édition du Festival Mars en Braconnie 2020 n'a malheureusement pas pu aller à son terme et s'est arrêtée au jeudi 12 mars inclus.

- D'une programmation pluridisciplinaire d'une trentaine de propositions artistiques, nous avons pu programmer :
  - › Les spectacles et ateliers en direction des Accueils de Loisirs sur les vacances scolaires d'hiver ;
  - › 1 exposition tout-public ;
  - › 3 spectacles tout-public.
- Rémunération des frais engagés par les équipes artistiques.
- Budget : 50 512 €.

## L'Alpha 2020

- Adhésion gratuite, 40h30 d'ouverture non-stop sur 5 jours, accessible à tous et pour tous les publics, WIFI, Internet.
- La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement et l'activité de l'Alpha. Entre autre annulation de la célébration des 5 ans de l'Alpha. Des chiffres en baisse, toutefois certaines actions ont pu être maintenues sur certaines périodes (accueil scolaire, action culturelle, accès internet).
- 205 jours d'ouverture (250 en 2019) avec des horaires variés de 28h, 34h à 40h30 selon le contexte sanitaire.
- Durant le 1<sup>er</sup> confinement, forte activité sur les réseaux sociaux afin de maintenir le lien avec les publics. Des ateliers multimédias à distance ont été mis en place (suite au 1<sup>er</sup> confinement).
- **Activités**
  - › Fréquentation : 101 484 (hors FIBD) / 116 386 avec FIB, c'est - 53 % par rapport à 2019 ;
  - › Fréquentation événementielle : 17 562, c'est - 33 % par rapport à 2019 ;

## Le Réseau Papillon Lecture

- **Activités :**
  - › 30 actions suivies par près de 1 400 personnes ; une vingtaine d'animations ont été annulées ou reportées ;
  - › Fréquentation : 4 000 passages ;
  - › Prêts sur le réseau Papillon : 19 147 ;
  - › Inscrits : 1 740 dont 155 nouveaux sur 2020 ;
  - › Inscrits de - de 18 ans : 276 personnes ;
  - › Accueils scolaires : 700 jeunes ;
  - › Dotation de 1 500€ GA pour soutien à la librairie locale.

## Le Conservatoire Gabriel-Fauré



- Cours : 846 h hebdo / 28 764 h annuel.
- Des effectifs en légère baisse du fait du contexte sanitaire :
  - › En 2018-2019 : 958 élèves + 138 OAE + 38 EAC théâtre ;
  - › En 2019-2020 : 992 élèves + 46 PEAC + 31 élèves en théâtre ;
  - › En 2020-2021 : 932 élèves + 92 OAE + 49 OTEA.

### Action culturelle :

- L'activité de l'action culturelle a été fortement impactée par la crise sanitaire de 2020. Quasiment nulle en ce qui concerne les représentations, conférences, auditions...
- Ont pu être maintenues avec des restrictions d'effectif : les actions en directions des scolaires telles que :
  - › Dispositif "Viens Voir la Musique, la Danse et le Théâtre" (VVMDT) :
    - › 10 écoles sur 4 communes, de la grande section maternelle au CM2 : 306 élèves. (2019 : 19 écoles sur 12 communes. 44 classes de la grande section maternelle au CM2 : 1 077 élèves)
- Nombre d'actions qui ont pu avoir lieu pour 506 spectateurs (2019 : 11 130 spectateurs) :

- › 6 représentations ;
- › 5 conférences ;
- › 10 auditions.
- Actions hors les murs :
  - › 1 action (participation à "Festival en cages" (2019 : 30 actions).

## La Nef – Scène de Musiques actuelles

### Bilan général

- 7 soirées concerts, 18 groupes programmés, 25 soirées annulées, 2 soirées retransmises en streaming sur la plateforme numérique locale dont une dédiée à la mise en avant des groupes amateurs de nos studios dans le cadre du lancement de notre radio Zai Zai, 5 soirées en configuration "cabaret à l'automne" pour les sorties de résidence d'artistes locaux et régionaux.
- 2 185 spectateurs.
- Mise en place d'un protocole strict dans les studios de répétition entre juin et novembre avec une ouverture exceptionnelle pendant tout l'été pour compenser la perte du second trimestre.

### Développement local

- 1 922 bénéficiaires des actions culturelles, une vingtaine d'actions annulées touchant un public potentiel de 1 200 personnes.
- Une tournée "La Nef Buissonnière" organisée dès le mois de juin dans 10 écoles de l'agglomération pour plus de 900 élèves touchés et une vingtaine d'artistes embauchés.
- 7 projets de création mêlant artistes locaux et classes de primaire.
- 8 groupes locaux accompagnés par la pépinière.
- 1 clip vidéo réalisé avec une classe de l'IUT de Sillac.
- 1 concert dessiné réalisé rassemblant des musiciens accompagnés par la Nef et des étudiants de l'EESI.
- 12 groupes locaux accompagnés par la pépinière.
- Développement du dispositif d'aide au salariat des artistes pour les commerces de proximité, une quarantaine de concerts organisés dans des bars de l'agglomération grâce à ce dispositif.
- 1 nouveau média radio lancé avec 12 partenaires.
- Renouvellement de la carte du bar avec exclusivement des fournisseurs locaux.

## L'école d'art

### 3 sites, Plateau et Labo et Epiphyte

- L'équipe
  - › 9 professeurs, 5 vacataires et 4 modèles ;
  - › 3,5 agents administratifs, dont 1 à TNC, 1 agent d'accueil à TNC et agent d'entretien à 4h / sem.
- Le public
  - › 375 inscrits dont 154 enfants (baisse des inscriptions au vu du contexte sanitaire qui nous a contraint à diminuer la capacité d'accueil des ateliers) ;
  - › 623 places d'ateliers occupées (691 places proposées 2020 contre 863 en 2019) ;
  - › Offre de 40 ateliers ;
  - › 83 % des élèves inscrits sont issus de 32 communes de GrandAngoulême, 11 % du département et 6 % hors département.
  - › Au vu de la situation sanitaire, les ateliers ont été dispensés en Vision de mars à juillet et de novembre à décembre.
  - › Journée portes ouvertes de l'école en Visio et sur les réseaux Facebook - instagram - Tumblr.
- 18 étudiants en classe PREPA, cursus post bac agréé par le ministère de la culture.

- › 990 heures de cours / an ;
- › Maintien des ateliers en présentiel pour les étudiants de la classe prépa.
- › 150 candidats reçus en entretien, reçu par entretien Visio pendant une semaine de concours.
- Projets artistiques :
  - › Projet les Echappées fin août et début septembre : mise en place de grands ateliers ouverts au public, conférences et workshops, expositions, artistes invités autour d'une dynamique de quartier, de jardins partagés pendant une semaine tout en valorisant la création artistique contemporaine, sur le thème "Strate".
- Temps fort Terre



- › OpenLab tournage argile sur le site Épiphyte avec Camille PICARD.
- › Réalisation d'une édition avec les travaux des élèves élaborés pendant les confinements.
- Partenariats
  - › Artistes invités, Safia Hijos - Guillaume Talbi - Maï-Li Bernard ;
  - › Projet "d'un jardin l'autre" : sculpture ambulante dans le quartier de Basseau.
- Intervention en milieu scolaire :
  - › 217 projets dont un projet La géométrie prend vie, 1 classe en partenariat avec l'artiste Maï-Li Bernard ;
  - › 315 h d'intervention auprès des classes ;
  - › 350 élèves environ.
- PEAC GrandAngoulême :
  - › Listes des communes de GrandAngoulême bénéficiant de EAC : (Angoulême, Vindelle, Soyaux, Dirac).
- Ateliers public pendant les vacances :
  - › 112 workshops (ateliers spécifiques).
- Engagements dans des réseaux :
  - › Conférence de directeurs Magélis, APPéA, Grand Huit, ANEAT.

## Pays d'art et d'histoire 2020

- 4 agents : 1 animatrice de l'architecture et du patrimoine (ETP), 2 médiatrices de l'architecture et du patrimoine (ETP), 1 agent administratif (mi-temps).
  - › 1 stagiaire (6 mois) ;
  - › 7 guides conférenciers vacataires.

Beaucoup d'actions ont dû être annulées en raison de la pandémie.

Des projets ont pu être maintenus : poursuite du travail sur la maquette numérique 3D et amorce d'une des deux scènes immersives, mise en place d'une exposition sur les grilles nord de la cathédrale, Journées européennes du patrimoine, Journées nationales de l'architecture, Festival en Cages, rédaction d'articles, réalisation d'un Grimoire, création d'un quiz sur le fleuve Charente, réalisation d'un catalogue des actions du service pédagogique du PAH, formation de 2 guides-conférenciers, partenariat dans le cadre du projet "Fantômes" avec le collectif PAON !...

### • Fréquentation 2020 : 7 151 personnes

- › Service pédagogique : 1 663 jeunes ;
- › Médiation pour les habitants, toute l'année : 280 personnes ;
- › Saison estivale : 451 personnes ;
- › Journées européennes du patrimoine : 247 personnes ;
- › Journées nationales de l'architecture : 260 personnes ;
- › Visites Festival en Cages : 42 personnes ;
- › Stage + guide en formation : 8 personnes ;
- › Prêt d'expositions : 1 500 personnes ;
- › Facebook : 2 700 followers.
- Édition
  - › 3 000 ex. catalogues de 28 pages "Les églises romanes de l'Angoumois dessinées par Paul Abadie fils"
- Une exposition
  - › "Les églises romanes de l'Angoumois dessinées par Paul Abadie fils" sur les grilles nord de la cathédrale pour accompagner le chantier de restauration : 20 panneaux d'exposition (148 x 87 cm).
- 1 émission TV sur Arte.
- 2 émissions radio FranceBleue et RCF.
- 2 articles dans le Picton.
- Une maquette numérique retraçant l'évolution de la ville d'Angoulême en 3D au travers de ses grandes périodes historiques.

## SPORT

### Centre Equestre



- Fonctionnement et exploitation du centre équestre de la Tourette confiés à l'association l'Étrier Charentais, soit 9 salariés pour assurer l'animation, l'entretien et la gestion du club.
- 76 équidés, chevaux, poneys et shetlands (de club et de propriétaires).
- 343 licenciés adhérents au club (en baisse de 7,6 % par rapport à 2019) dont 136 nouveaux adhérents pour la saison 2019 / 2020 et 87 % de femmes.
- 17 concours ont été organisés (deux fois moins qu'en 2019, en raison de la crise sanitaire) pour 1 994 engagés contre 4 426 en 2019.

### Forum Sport Santé Environnement (F.S.S.E.)

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 a dû être annulée.

En effet, malgré toute la volonté de GrandAngoulême, et un travail collaboratif avec les services de la Préfecture, Madame la Préfète n'a autorisé la manifestation qu'avec une jauge maximale sur les 2 jours, de 5 000 personnes.

Au regard de l'évolution des conditions sanitaires, de la difficulté d'appréhender cette contrainte de jauge, de la mobilisation

humaine et logistique que représente l'organisation d'une telle manifestation, GrandAngoulême a souhaité, dans un souci de protection des populations, des bénévoles, des exposants, annuler cette édition.

### Politique sportive

- 6 manifestations sportives soutenues à hauteur de 5 950 € au total, dans le cadre d'appel à projet pour le soutien d'événements sportifs d'intérêt communautaire, les nombreuses autres manifestations ont été annulées en raison de la crise sanitaire (soit 9 manifestations supplémentaires).
- 10 associations soutenues à hauteur de 78 500 € au total, dans le cadre de la compétence facultative sport "soutien aux clubs amateurs de haut niveau".
- 8 sportifs de haut niveau sur liste ministérielle à hauteur de 5 800 €, dans le cadre de la compétence facultative sport "soutien aux sportifs individuel du territoire", 7 sur liste espoir et un sur liste senior.
- 2 sportifs amateurs à hauteur de 6 000 € au total (3 000 € chacun), pour la participation aux Jeux Olympiques de Tokyo pour l'un, pour son double titre de championne de France et sa qualification en équipe de France pour les Jeux de 2021 pour l'autre.
- 5 communes aidées pour la création ou la remise aux normes d'équipements sportifs pour un total de 342 224,20 € dans le cadre du fonds de concours : création du premier stade synthétique sur l'agglomération, rénovation et mise aux normes du stade Léo Lagrange (classement du stade en catégorie 3 conformément au niveau de jeu de l'équipe féminine qui évolue en D1), la réfection du sol sportif d'un gymnase, la rénovation des vestiaires d'un stade de foot, et le remplacement de deux panneaux de basket sur la plaine de loisirs d'un centre bourg.

### Nautilus

#### • Fréquentation

- › Chiffre global de fréquentation : 166 043 visites à la piscine (- 52 %) et 22 610 visites à la patinoire (- 44 %). COVID-19 (8 mois sur 12 d'exploitation piscine et 4 mois sur 7 patinoire) ;
- › Baisse de la fréquentation sur la période estivale de 39 % par rapport à 2019. (40 831 entrées contre 66 469 en 2019 sur juillet et août).
- Re conduite pour la sixième année de l'opération "Mon été GrandAngoulême" permettant la gratuité à la piscine des enfants de l'agglomération âgés de 12 ans et moins, avec une modification du dispositif de gratuité sur quatre demi-journées par semaine : 1 485 passages ont été enregistrés entre le 1<sup>er</sup>/07 et 31/08/2020 contre 2 373 en 2019 (soit - 38 %). Opération toujours attractive qui recueille la satisfaction générale des habitants des 38 communes.
- Accueil des scolaires, une priorité pour GrandAngoulême : 215 classes d'écoles primaires et 94 classes du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire.
- Implication des éducateurs du centre NAUTILIS qui se déplacent dans les classes qui en font la demande pour préparer le cycle de natation sous forme d'échanges avec les élèves et les enseignants.
- Suivi régulier avec l'Inspection Académique en bord de bassins avec les éducateurs mais aussi dans le cadre de réunions thématiques sur les contenus pédagogiques (notamment dans les périodes d'arrêt technique et vidange du centre).
- Les leçons de natation rencontrent aussi un franc succès avec 560 forfaits de 10 leçons enfants et adultes dispensés et 120 cours individuels en apprentissage ou en perfectionnement.

#### • Opérations commerciales et recettes :

- › De nombreuses opérations commerciales en direction du Grand public : prix de rentrée avantageux pour les abonnements Aquagym, Aquabike... avec un chiffre d'affaires de

7 602 € pour la journée portes ouvertes du 29 août 2020 (- 56 % : 17 000 € en 2019) ;

- Collaboration avec la faculté et le SCCUC : mise en place d'un chéquier étudiant de septembre à juin (gratuité et découverte sur 1 entrée) ; 24 entrées en 2020 contre 336 en 2019.

## • Principaux travaux et réalisations techniques :

- Chantier ombrières photovoltaïques ;
- Chantier solaire thermique (moquette solaire) - mise en service ;
- Pose de volets roulants au niveau des douches publiques ;
- Installation d'un climatiseur bureau des chefs de bassins (bassin 50 m) ;
- Réparation des poteaux métalliques des bassins (murs rideaux) ;
- Chéneaux patinoire : application d'une résine de protection ;
- Remplacement du moteur de la machine à vague : mise en place d'un variateur ;
- Travaux Hall d'accueil PHASE 1 : local serveur - déplacement du comptoir - peinture - électricité ;
- Remplacement du déchloramineur ludique ;
- Remplacement des débitmètres bassins sportifs et ludiques (électromagnétique) ;
- Remplacement de la surveillance incendie des combles de la patinoire (pose de coffrets Phénix) ;
- Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse - vestiaires scolaires.

## Stade d'athlétisme



- Le stade, c'est 1 responsable du site et 3 agents polyvalents pour permettre et développer la pratique de l'athlétisme sur l'agglomération. Le service assure l'entretien intérieur et extérieur, l'accueil des différents publics et la surveillance du site du lundi au samedi, ainsi que les compétitions le week-end.
- La crise du covid a fortement impacté le fonctionnement du stade en 2020, comme partout, par la succession de fermetures et de restrictions dans la pratique sportive.
- La diminution de la fréquentation est de 35 % pour les scolaires à 18 000 entrées et de plus de 50 % pour les clubs qui sont très pénalisés pour leurs activités correspondant à 14 700 entrées.
- 2 compétitions seulement ont pu se déroulés en début d'année, 1 avec le G2A et 1 UNSS contre une vingtaine habituellement.
- L'année 2020 aura été essentiellement consacré à suivre, respecter, expliquer et faire appliquer les mesures sanitaires en cours.

## Gymnase de Dirac

- Fonctionnement habituel : utilisation par les 2 clubs de basket (12.5 heures) et tennis (9.5 heures) des créneaux d'entraînement dans la semaine et organisation des compétitions le samedi. L'association Drone Racing Arena 16 utilise l'installation le dimanche.

- Utilisation chaque mercredi et pendant les vacances scolaires par les enfants du centre de loisirs.
- Les 3 écoles de Dirac, Garat et Bouex ont organisé un cycle d'activités sportives.
- Les activités sportives d'intérieur se sont arrêtées mi-mars 2020 avec une reprise partielle pour les mineurs cet été et pour tous sur une courte période à la rentrée scolaire.
- Le centre de loisirs a pu utiliser presque normalement la structure pour ces activités.

## Centre sportif de Champniers

- Seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants de tennis, de squash, de badminton sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton.
- Ouvert 7j / 7j, accessible aux clubs et tout autre public.
- Possibilités de jouer à la séance pour toutes les activités avec ou sans réservations.
- Utilisation par une dizaine de clubs de tennis de Grand Angoulême, le seul club de squash angoumoisien et les centres de loisirs.
- Fréquentation en 2020 : 4 638 séances effectuées toutes disciplines confondues (1 765 h en tennis, 718 h en badminton, 2 155 séances de 45 minutes en squash).
- Vente de 89 cartes abonnements (12 en tennis, 54 en squash, 23 en badminton) dont 29 mensuelles, 41 trimestrielles et 19 annuelles. 339 locations raquettes.
- En 2020, le Centre Sportif a été fermé au public pour les raisons sanitaires de la Covid 19 du 17 mars au 10 juin et du 30 octobre au 31 décembre d'où une baisse des recettes de 35,7 % et de 42 % en fréquentation par rapport à 2019.

## TOURISME

### Le Schéma de développement touristique

- Il a été initié par GrandAngoulême et permet de fixer un cadre stratégique et des priorités dans les actions à conduire :
  - Promotion et structuration de l'offre touristique : tourisme à l'échelle de la nouvelle grande Région / destination à définir (moitié du Nord-Ouest) / tourisme de passage à capter ;
  - Offre culturelle et événementiels : améliorer la visibilité au travers de la multiplicité de l'offre culturelle et événementielle/ fédérer les acteurs et les institutions ;
  - Le fleuve Charente : favoriser l'appropriation du fleuve pour les différents publics / donner une meilleure visibilité à l'offre / aménagements pour une meilleure accessibilité du fleuve ;
  - Patrimoines, architecture et histoire, paysages et espaces naturels : définir une identité patrimoniale ;
  - Position géographique et nouvelle centralité : faire d'Angoulême une destination d'affaire / développer le tourisme d'agrément.
  - Itinérance douce : mettre en relation les acteurs / structurer l'offre proposée sur le territoire et notamment avec la Flowvélo.

### Le Schéma directeur de la randonnée pédestre

- Réalisation d'un schéma directeur de la randonnée avec un volet opérationnel confié à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.).
- Le projet est en cours depuis 2016 : il repose sur l'inscription des chemins ruraux (500 km d'itinéraires identifiés) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.), la création d'un schéma répondant à un maillage du territoire cohérent répondant à une continuité territoriale et à une sélection des sentiers les plus intéressants en termes de de visite (patrimoines matériel et immatériels, de géographie, de biodiversité, d'art et d'historique...).
- L'aménagement et l'entretien des chemins est à la charge des

communes.

- En 2020, GrandAngoulême a travaillé avec l'Office de Tourisme sur la réalisation de 6 fiches de randonnées supplémentaires, au recensement des circuits de randonnées sur une carte interactive disponible sur le site de l'OTPA et à l'inscription des circuits de randonnées sur différents sites (IGN rando, viso rando...).

## Développement des coopérations

- Coopération Angoulême-Bordeaux : actions réciproques avec opérations de marketing, publications.
- Coopération Val de Charente Océan : le tourisme est identifié comme l'un des axes fort d'une coopération.
- Dans le cadre de l'appel à projet NOTT : lancement d'un projet de Programme Local de Professionnalisation mutualisé avec les Offices de Tourisme des territoires voisins labellisés NOTT (Cognac, Sud Charente, Haute Saintonge, Pays Ruffécois, Pays Mellois).

## La taxe de séjour

- La crise sanitaire a engendré une baisse de 31 % des recettes. Sur l'année civile 2020, 204 680,17 € ont été déclarés.

## NOTT

GrandAngoulême et l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême ont mis en place pour la première année le plan d'actions 2020 validé et financé en partie par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) a permis d'identifier les clientèles cibles et de sélectionner 3 actions à l'unanimité qui seront mises en œuvre en 2021 :
  - › Impliquer les prestataires dans la démarche "Trésors d'Angoulême" ;
  - › Démultiplier les points d'accueil ;
  - › Enclencher une stratégie de relais d'information sur le territoire : mailler, accompagner, former.
- Le Schéma Numérique de Territoire (SNUT) est un travail qui a été mené sur 3 mois (septembre à novembre). Pour la construction de ce schéma, l'Office de Tourisme a été accompagné par le consultant UNIGO. Dans ce cadre, une quinzaine de partenaires de l'Office de Tourisme ont été interrogés. A travers ce dernier, un retard numérique de l'Office de tourisme et plus largement des prestataires touristiques a été constaté. En découle un plan d'action sur 3 ans (refonte du site internet, création de contenus, mise en place d'une GRC...).
- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a permis de structurer la filière tourisme sur l'agglomération (GA / OT) avec une réorganisation des postes et des rôles de chacun.

**Ces 3 actions ont permis à l'OTPA et au service tourisme de GA de travailler sur un socle composé d'actions structurantes et de documents cadres.**

## Flow vélo

- GrandAngoulême a travaillé avec l'OTPA à la mise en tourisme de la Flow vélo en définissant des aires de services pour les cyclotouristes sur l'itinéraire. En 2020 les premiers équipements (tables, arceaux poubelles) ont été installés sur les différentes aires de services des communes.

## Les équipements

### Le camping du Plan d'eau (Saint-Yrieix sur Charente)

- La crise sanitaire a freiné la nette augmentation d'activité relevée ces dernières années.
- Le nombre de nuitées chute de 48 % par rapport à celui de 2019 avec 13 897 nuitées sur la période d'ouverture (- 28 % si l'on ne considère que la période de mi-juin à mi-octobre pour 2019).
- Le Chiffre d'Affaire est en nette diminution de 46 % par rapport à 2019 avec un C.A. HT et hors assurance annulation de 145 533 €

en 2020 (2019 : 270 757 €). Cette diminution est rapportée à - 25 % si l'on compare aux dates identiques d'exploitation en 2019.

- Le taux d'occupation moyen des emplacements de camping (avec ou sans électricité et aire de camping-car) est stable par rapport à 2019 avec un taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la période d'ouverture de 26 % (- 2 % par rapport à 2019). La diminution est plus prononcée sur la seule période de juillet / août avec 35 % contre 43 % en 2019. Principalement dû à l'annulation d'un festival local qui d'ordinaire occupe la quasi-totalité du Camping pendant une semaine. On note aussi l'absence de groupes scolaires ou de centres de loisirs qui n'ont pas pu organiser de séjours en 2020.
- L'impact de la crise sanitaire est également importante sur le taux d'occupation des locatifs (mobile-homes) avec une large diminution par rapport à 2019 avec un taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la saison de 43 % et 57 % sur la période juillet - août (respectivement - 24 % et - 17 % par rapport à 2019). Comme pour les emplacements cette diminution s'explique par les annulations de festivals, et une diminution de la clientèle ouvrière (- 60 % de CA sur la clientèle ouvrière avec 19 776 € en 2020 contre 49 550 € en 2019).
- Le succès du Cyclotourisme : la proximité avec la coulée verte et le Plan d'eau est un atout qui doit continuer d'être exploité. La coulée verte fait partie intégrante de la Flow Vélo, balisée en 2019 et dont les guides ont été édités en 2020. Avec 296 séjours en 2020 contre 95 en 2019, la clientèle cyclotouriste a été particulièrement présente sur cette année 2020 (+ 243 % de C.A.) alors que la période d'exploitation en 2020 a été réduite de 3 mois !



- La clientèle est souvent de passage ou sur des courts séjours, particulièrement en camping. En camping, le séjour moyen est de 1,8 nuits (1,9 nuits en 2019). En mobile-home, le séjour moyen a légèrement augmenté cette année avec 4,2 nuits en moyenne (contre 3,6 nuits en 2019) ; à noter que, que ce soit en camping ou en locatif, la clientèle française séjourne plus longtemps que la clientèle étrangère (tout mode de séjour confondu, séjour moyen français 2,2 nuits, et séjour moyen étrangers = 1,6 nuits).
- 4 nouveaux mobile-homes de capacités de 6 à 8 personnes qui ont été installés en fin d'année et seront donc exploités en 2021.
- La création de services premium pour attirer une nouvelle clientèle, plus touristique est toujours à l'étude.

### Port L'Houmeau et le tourisme fluvial

- Renouvellement du contrat de concession de Port L'Houmeau avec le Département en octobre 2020 jusqu'au 31 déc 2021.
- La Régie du Port est attribuée depuis 2019 à l'EUURL Port d'Angoulême-Fléac, dirigée par monsieur Pierre-Marie CHEVAILIER. Le bureau du port est installé sur le bateau de l'Angoumois.
- En 2020, nouvelle dynamique avec un conseiller délégué au fleuve Charente.
- La création d'un comité politico-technique avec le Département, GA et la ville d'Angoulême pour le lancement d'une réflexion globale autour du fleuve Charente.
- Dans ce cadre, lancement d'un travail de cartographie des pro-

jets autour du fleuve Charente et de recensement des enjeux, qui se poursuivra en 2021.

## L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (OTPA)

- Réalisation de la convention d'objectifs 2020 qui s'inscrit dans la convention cadre et qui est associée à un soutien financier de l'Office de Tourisme Du Pays d'Angoulême (OTPA).
- Poursuite des actions d'accueil (BIM, Marché des Halles) et d'information des touristes.
- Partenariats avec les professionnels (rencontres prestataires...).
- Participation aux actions mise en place par Charentes Tourisme dans le contexte de la crise sanitaire (bons financements charentais, dispositif ACT).
- Réalisation d'un plan de communication de relance pour l'été 2020 (ouverture de 5 pages Facebook, insertions publicitaires, relations presse).
- Recrutement d'une nouvelle direction avec l'arrivée de Jean SIEFERT - en janvier 2020.
- Réalisation du SADI, SNUT et GPEC dans le cadre de l'appel à projets NOTT.

## ENFANCE JEUNESSE ET COORDINATION COMMUNAUTAIRE

### Enfance-Jeunesse

- Gestion en régie, depuis la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :
  - La crèche multi-accueil Les Poussins, à l'Isle d'Espagnac et Champniers;
  - L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH.) ALVEOLE à Dirac ;
  - Le Relais d'Assistants Maternels (R.A.M.) "Les Petits Papillons" à Rouillet-Saint-Espèphe ;
  - Le Relais d'Assistants Maternels (R.A.M.) et le Lieu d'Accueil Enfant Parents (L.A.E.P.) "petit à PETIT" à Dignac ;
- Effectif : 42 agents sur les structures et 3 agents dans le Service Enfance Jeunesse.

### Crèche multi-accueil « Les Poussins » (l'Isle d'Espagnac et Champniers)

- Suite à la fermeture du site historique de la crèche, intervenu en juillet 2019, le Multi-accueil "Les Poussins" a dû restreindre sa capacité d'accueil, qui s'élevait initialement à 98 places pour des enfants de 3 mois à 3 ans, et se limiter de façon transitoire à 65 berceaux.
- L'accueil dans des structures modulaires adaptées et installées sur le parking de l'ancienne crèche, s'est poursuivi de septembre 2019 à mars 2020, dans l'attente de la restructuration des 2 nouveaux sites dédiés.
- Le 9 mars 2020, le site de Champniers a pu ouvrir 49 places réparties sur 3 services (17 bébés de 3 à 15 mois, 16 "moyens" de 15 à 24 mois, et 16 "grands" de 2 à 3 ans). L'activité s'est poursuivie dans les structures modulaires à l'Isle d'Espagnac qui accueilleraient désormais 49 enfants selon la même répartition, permettant au multi accueil de retrouver sa capacité à 98 places.
- Le 16 mars 2020, la crise sanitaire Covid 19 et le confinement ont imposé la fermeture des 2 sites du Multi-Accueil. Le site de Champniers a cependant été réquisitionné par arrêté préfectoral pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire à partir du 23 mars 2020. 6 enfants ont fréquenté la structure pendant cette période.
- La réouverture des 2 sites a pu se faire le 11 mai 2020 avec des groupes restreints à 10 enfants et des consignes sanitaires renforcées. Cette situation a évolué jusqu'à la période estivale, où le multi accueil s'est adapté aux besoins de chaque famille.
- La rentrée du 24 août 2020 a été marquée par l'ouverture du

2<sup>ème</sup> site, situé à l'Isle d'Espagnac, après d'importants travaux de restructuration. Les structures modulaires provisoires ont été démontées et la crèche a donc quitté définitivement le site du 64 avenue Maryse Bastié.

- La rentrée s'est déroulée normalement avec l'intégration de nouveaux enfants sur les 2 sites et des équipes au complet.
- L'équipe du multi accueil est organisée de la façon suivante :
  - 1 directrice (puéricultrice) - polyvalente sur les 2 sites ;
  - 1 directrice-adjointe (infirmière) - polyvalente sur les 2 sites ;
  - 1 assistante administrative et financière - polyvalente sur les 2 sites ;
  - 3 éducatrices de Jeunes Enfants : 1 EJE sur chaque site et 1 polyvalente sur les 2 sites ;
  - 22 agents auprès des enfants (Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance) - 11 agents répartis sur chaque site ;
  - 5 personnels techniques pour office de réchauffage et entretien des locaux et du linge : 1 agent office de réchauffage et 1 agent entretien des locaux et linge sur chaque site + 1 agent polyvalent sur la cuisine centrale et les 2 sites ;
- Fin octobre 2020, un deuxième confinement a été annoncé par les autorités avec de nouvelles contraintes à prendre en compte. Le personnel a dû se réorganiser et un pool de remplaçants est venu renforcer les équipes, dont certains membres ont été positionnés en ASA.
- Pendant la période d'août à décembre 2020, le multi accueil a fonctionné sans directrice adjointe. Le recrutement est intervenu en octobre pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Le partenariat avec Crèche Pour Tous s'est poursuivi en 2020, mais seules 2 places ont été pourvues dans le cadre de ce dispositif.
- En 2020, le multi accueil a pu prendre en charge 136 familles inscrites, en assurant au maximum le maintien du service aux usagers dans cette année particulière

### Relais Assistant Maternels (RAM) « Les Petits Papillons » (Rouillet-Saint-Espèphe)



- Animé par une Educatrice Jeunes Enfants (E.J.E.), à temps plein sur la structure - ouvert tous les jours :
  - Animations tous les matins (sur site ou en itinérance). 8 communes couvertes par le RAM : Rouillet, Sireuil, Trois Palis, Claix, Vœuil-et-Giget, Mouthiers, Voulgézac, Plassac Rouffiac ;
  - Permanences administratives les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
- Le secteur compte 58 assistants maternels agréés, aucune Maison d'Assistants Maternels. 48 assistants maternels ont bénéficié des services du RAM soit 83 % de l'effectif total
- 139 enfants différents ont fréquenté le RAM et on recense 512 contacts (rendez-vous et téléphoniques) lors des permanences administratives.
- 76 familles différentes ont obtenus des renseignements (RDV ou téléphone) sur le mode de garde ou les relations employeurs via le RAM, et 150 contacts familles ont été réalisés.
- Les demandes d'accueil concernent essentiellement les as-

sistants maternels (25). En 2020, pas de demande pour un accueil en structure collective ou pour un enfant en situation de handicap.

- En complément des différentes animations proposées lors des ateliers (Psychomotricité / Arts plastiques avec l'Épiphyte (Ecole d'art) / Musique / Bébés lecteurs en co-animation avec la médiathèque de Mouthiers), des temps de rencontres et d'échanges entre assistantes maternelles et avec des intervenants sont organisés toute l'année (réunion de rentrée, groupes de paroles et d'analyse des pratiques, ainsi qu'une conférence sur les cris et colères des bébés, animée par la psychologue Cécile Morgant).
- Les partenariats se poursuivent, notamment avec le Réseau Minute Papillon, le Pôle Ressources Handicap, ou l'UDAF qui maintient les temps d'échanges "Parlons de Bébé", à destination des familles.
- La page Facebook du RAM (175 abonnés) est régulièrement alimentée pour partager les informations du RAM et revenir en image sur les activités.
- Le planning mensuel du RAM avec le programme des animations y est posté et durant le confinement, la diffusion de vidéos, créées par les animatrices a permis aux assistantes maternelles et aux enfants de maintenir un lien avec le service.

### Relais Assistant Maternels (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Petit à PETIT » (Dignac)

Ces structures sont animées par 3 Educatrices de jeunes enfants, à temps non complet.

#### Le RAM

- Ouvert tous les jours sauf le mercredi (4 matinées d'ateliers d'éveil et 3 après-midis d'accueil du public, et 1 après-midi de temps de travail administratif et partenarial). Cet équipement rayonne sur les communes de : Bouex, Dirac, Dignac, Sers, Torsac, Vouzan, Garat.
- Sur les 45 assistantes maternelles agréées du secteur, 33 ont pu bénéficier des services du RAM en 2020. Ces accompagnements s'articulent autour :
  - › Des temps d'animations collectifs (ateliers d'éveil, temps de professionnalisation) ;
  - › Des soirées thématiques, d'échanges, et d'analyse de pratique professionnelle, soutenue par une psychologue ;
  - › Des permanences d'accueil, pour les familles et / ou des assistantes maternelles.
- 22 Assistantes maternelles différentes fréquentent les ateliers d'éveil, accompagnés par 79 enfants différents, ce qui représente 93 séances d'ateliers pour 2020.
- En 2020, la crise sanitaire et la période de confinement ont nécessité une adaptation afin de maintenir le fonctionnement du service. Les ateliers d'éveil ont dû être suspendus mais des permanences téléphoniques ont été maintenues 5 jours par semaine, afin de répondre aux questionnements des familles et des professionnelles.
- Les accueils collectifs et les permanences sur rdv en présentiel ont pu reprendre à partir de fin juin, avec des protocoles d'accueil adaptés (accueil de groupe plus restreints, limités à 3 fois par semaines) qui ont nécessité le renforcement de l'entretien des locaux.
- L'accueil au domicile des assistantes maternelles s'est maintenu pendant le confinement dans un contexte réglementaire parfois flou, ce qui a entraîné chez les professionnelles un sentiment d'isolement, de colère, face à des directives nationales peu précises ou contradictoires, et au manque d'équipements de protections.
- Les deux RAM communautaires ont travaillé en étroite collaboration sur cette période pour tenter de proposer une écoute à toutes les professionnelles qui en ont exprimés le besoin, et des espaces de paroles et d'échanges avec l'intervention d'une psychologue ont pu être proposés.

- Durant toute l'année, les partenariats se poursuivent avec l'Épiphyte (Ecole d'Art), qui est intervenu pendant 10 séances, pour le R.A.M et le L.A.E.P. ; et avec la CAF-UDAF autour du soutien à la parentalité, dans le cadre des actions "Parlons bébé" animés par l'UDAF.
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le RAM a participé à l'automne à la semaine nationale de la Petite Enfance, avec une programmation spécifique pour l'occasion sous formes d'ateliers ludiques sur le thème : "S'aventurer ! de l'exploration intérieure à la découverte du monde". Ce fut l'occasion de recréer une dynamique entre les professionnelles et les familles dans un espace convivial.
- Le temps d'accueil lors des permanences, est essentiel sur le secteur afin d'accompagner les familles dans le projet d'accueil de leur enfant et les soutenir dans les démarches administratives. 50 familles ont obtenus des renseignements (en RDV ou par téléphone) sur le mode de garde ou les démarches liées au rôle du particulier employeur.
- L'accompagnement par le RAM des assistantes maternelles en direction de la formation continue a été une priorité de l'année 2020, et 12 professionnelles ont ainsi pu bénéficier d'une prise en charge pour la formation S.S.T. (Sauveteurs Secouriste du Travail).

#### Le LAEP

C'est un espace de parole, d'échange et de réassurance de la fonction parentale, en accès libre, gratuit, anonyme et sans inscription préalable, qui est ouvert le mercredi matin. Les familles sont accueillies par 2 professionnelles, de 8h45 h à 12h, pour un temps d'écoute ,et des propositions ponctuelles d'activités (motricité, chants).

- 25 enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un ou plusieurs parents, ont été accueillis en 2020 soit 22 familles (qui résident sur le territoire des 8 communes du RAM, mais aussi de La Couronne, Nersac, Puymoyen, Ruelle, Mouthiers, Champniers, Angoulême...).
- Les familles viennent de façon plutôt régulière lors des 26 séances d'accueils sur l'année (hors période de confinement et de fermeture estivale).
- Le travail de confiance et de fidélisation du public se poursuit, qui fait du LAEP un lieu ressource clairement identifié sur le territoire.
- La crise sanitaire a obligé à adapter les modalités d'accueil, avec notamment la mise en place d'inscriptions obligatoires. Les conditions d'ouvertures en période scolaires ont également été modifiées pour élargir le service offert aux usagers, et le LAEP ouvre désormais pendant une semaine à chaque période de vacances.

### ALVEOLE - Accueil de Loisirs Vallée de l'Échelle Ouvert Ludique et Éducatif - Dirac



- Le centre de loisirs accueille des enfants les mercredis après-midi, et durant les petites et grandes vacances scolaires (fermeture annuelle d'une semaine, uniquement entre Noël et le jour de l'an). Les enfants et les jeunes sont accueillis dans les bâtiments de l'ALVEOLE, situé 607 route du stade à Dirac.

- Les horaires d'accueil (7h30 à 18h30) sont identiques les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- Les enfants scolarisés sur Dignac ayant école les mercredis matins, une navette est mise en place tous les mercredis pour les acheminer de Dignac à Dirac (service facturé aux familles 1.50 € par voyage).
- Durant l'été 2020, particulier en raison de la crise sanitaire, les enfants de 8-11 ans et les ados du secteur jeunes ont été accueillis sur le site de l'Épiphyte en juillet, afin de décloisonner au maximum les groupes d'enfants.
- La structure est gérée par 2 directrices, 1 animatrice permanente, 2 apprentis en CAP "Accompagnement Éducatif Petite Enfance" et de 6 à 15 animateurs saisonniers en fonction des périodes (mercredis et vacances scolaires).
- En 2020, l'ALVEOLE a accueilli 4 stagiaires BAFA, portant à 29 le nombre d'animateurs différents ayant travaillé à l'ALVEOLE.
- Malgré le contexte sanitaire, la fréquentation de l'ALVEOLE est en augmentation constante, notamment pour les enfants de moins de 6 ans.
- En 2020, la capacité d'accueil sur cette tranche d'âge avait pu être augmentée de façon dérogatoire avec l'accord de la PMI, permettant d'accueillir 40 enfants au lieu de 32 les mercredis. Au vu des demandes croissantes concernant les moins de 6 ans, cette dérogation pourra être étendue sur les vacances scolaires en 2021.
- Au total, 351 enfants différents, âgés de 3 à 17 ans, ont fréquenté l'ALVEOLE en 2020. La structure est ouverte à l'ensemble des habitants de GrandAngoulême, mais la fréquentation de proximité est majoritaire, les enfants sont issus à 83 % des communes environnantes, seulement 5 % d'entre eux sont extérieurs à l'agglomération.
- La mixité est relativement équilibrée, avec une fréquentation de 48 % de filles pour 52 % de garçons.
- Les repas (déjeuners et goûters) sont préparés sur place par la cuisine centrale Enfance Jeunesse Grand Angoulême.
- En 2020, une augmentation tarifaire de 0,10 € par tranche, pour les 7 tranches, a été validée.
- Activités :
  - › Sur tous les temps d'ouverture sont proposées diverses activités manuelles, sportives, et d'expression. Sur chaque période de vacances scolaires des sorties ou temps forts sont également mis en place ;
  - › L'Alvéole poursuit ses divers partenariats, avec la FCOL, la ludothèque l'AH Toupie, les associations sportives du secteur, et d'autres services et équipements de l'agglo comme l'ALPHA ou la participation aux PEAC.
- Ce que la COVID a changé :
  - › Fermeture de l'équipement pendant le 1<sup>er</sup> confinement. Accueil uniquement d'enfants de personnels prioritaires pendant les vacances scolaires de Printemps ;
  - › Réajustements nombreux et réguliers des protocoles d'accueil suite aux décrets nationaux, depuis mai 2020 ;
  - › Réorganisation des groupes d'enfants : 5 salles d'activités à la place de 4 habituellement ont été mises en place, ainsi que 2 salles supplémentaires en juillet sur le site de l'Épiphyte ;
  - › Réorganisation de la restauration, avec extension du réfectoire dans le hall d'accueil polyvalent, impliquant la distanciation physique des enfants de plus de 6 ans à table ;
  - › Tous les Mini-camps ont été annulés pour l'été 2020. Les sorties ont été limitées en fonction des autorisations d'ouvertures ou non des prestataires ;
  - › Nettoyage des locaux plus approfondi, nécessitant le recrutement d'un personnel supplémentaire. Aération de locaux très régulière. Désinfection régulière des poignées de portes, fenêtres... et désinfection quotidienne ou mise à l'isolement du matériel pédagogique et des jeux.

## La cuisine centrale Enfance-Jeunesse

- Dans le cadre de la réhabilitation du site des Poussins, faute de place suffisante dans les nouveaux bâtiments, il était nécessaire de trouver un nouveau site d'accueil pour la production de la restauration de la crèche, afin de conserver la qualité de service du Multi-Accueil.
- Installée depuis fin 2019 dans l'office de réchauffage de l'ALSH ALVEOLE, réaménagé, la cuisine centrale Enfance Jeunesse produit les repas pour l'ALSH (en liaison chaude directe) et pour les 2 sites de la crèche (en liaison froide, livrés par un véhicule frigorifique).
- 1 chef cuisinier, 2 agents de cuisine et 2 agents d'entretien travaillent à l'élaboration des 27 000 repas et des 19 000 goûters produits annuellement.
- La cuisine s'inscrit dans une dynamique de développement durable, privilégiant les produits frais et locaux, et augmentant régulièrement la part de bio dans les fournitures.
- L'équipe de la cuisine centrale participe tous les ans aux Gastronomades pour la crèche, afin de sensibiliser les enfants au goût, et réalise régulièrement des repas à thèmes en lien avec les projets pédagogiques de l'ALSH.

## La coordination communautaire

- Mise en place depuis fin 2018, la coordination communautaire est assurée par 2,5 ETP financés à 80 % par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) GrandAngoulême, en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG) GrandAngoulême.
- Après le renouvellement de la CTG et des CEJ en 2019, le bilan de l'année 2020 est positif sur les 6 fiches actions que contient la Convention Territoriale Globale de GrandAngoulême.
- Notamment sur la **fiche Action 1 : l'offre d'accueil Petite Enfance** :
  - › Travail sur l'attractivité des crèches familiales, avec la mise en place d'un réseau des crèches familiales à l'échelle de GA ; réalisation d'un état des lieux sur l'offre d'accueil Petite Enfance, avec propositions d'actions ; restructuration du Multi-Accueil des Poussins (2 nouveaux sites et 1 cuisine centrale, soit 1,2 M€ investis par GA et 652 K€ financés par la CAF).
- La **fiche Action 2 : enfance et cohérence éducative** :
  - › Mise en cohérence des ressources pédagogiques communes à GrandAngoulême ; soutien aux PEDT (secteur Sud-Ouest) ; réflexion sur la formation et la professionnalisation des équipes d'animation).
- Et la **fiche Action 6 : coordination** :
  - › Animation du réseau des coordinateurs de proximité, lieu d'échanges et relais d'important, notamment en période de confinement, pour faciliter la transmission des informations ; animation du groupe de travail Enfance-Jeunesse (55 élus), sur différentes thématiques.
- La coordination assure également le renouvellement du Contrat Départemental d'Animation avec le Département qui participa au financement du dispositif estival "Été actif" sur les sites de Roulet et du plan d'eau de Saint Yrieix en lien avec les associations locales.

## Autres dispositifs

### Compétence ALSH 3-17 ans sur le secteur Sud Ouest (Roulet, Sireuil, Trois Palis, Claix, Vœuil-et-Giget, Mouthiers, Voulgézac, Plassac-Rouffiac)

- Dans le cadre du renouvellement du contrat d'objectif pluriannuel (2019-2022) entre GrandAngoulême et Effervescentre, le Centre Social assure pour la collectivité des missions sur les 8 communes du secteur Sud Ouest autour de l'A.L.S.H. périscolaire du mercredi et l'extrascolaire, sur 3 sites (Sireuil, Roulet, Mouthiers) et anime 3 locaux dédiés aux jeunes (12-17 ans).

Privilégiant un service de proximité, Effervescent assure les transports des enfants depuis chaque commune du secteur vers les différents sites d'accueil.

- La subvention annuelle versée par GrandAngoulême s'élève à 368 000 €. Les compétences périscolaires (garderies matin et soir) et Temps d'Actions Périscolaires (T.A.P.), ainsi que la mise en œuvre du PEDT, ont été restituées aux communes depuis juillet 2019. En conséquence, les 36 agents communaux mis à disposition de GA pour assurer ces divers temps d'animation avec les enfants reviennent dans le giron des communes.

## La coordination de proximité

Nord : coordination de la politique Enfance-Jeunesse sur les 7 communes (Asnières, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac, Vindelle) soit :

- Suivi du Contrat Enfance Jeunesse ; Coordination des A.L.S.H. périscolaires et extrascolaires du territoire répartis en 3 pôles (communaux ou syndicaux).
- Actions inter-A.L.S.H :
  - › 1 formation / échanges de pratiques réalisées en direction des animateurs (Réductions des Déchets - en partenariat avec le service Prévention des déchets de GrandAngoulême) ;
  - › 2 rencontres inter-A.L.S.H. en lien avec le service Culturel de GrandAngoulême (1 stage de musique pour les 6-11 ans et 1 spectacle proposé aux 3-6 ans) dans le cadre du festival Mars en Braconne et des PEAC.
- En raison de la crise sanitaire, de nombreuses rencontres inter ALSH ont du être annulées (pour éviter le mélange des groupes). Une solution a été proposée pour que les adolescents se retrouve malgré tout : un escape game réalisé en visioconférence.
- Gestion de la Régie Ludique (prêt de matériel mutualisé aux A.L.S.H.) : investissement réalisé dans du matériel de camping et des machines à coudre.
- Mise à jour d'outils de communication : 7 000 exemplaires du Livret "Bouge en Braconne" imprimés pour la rentrée 2020/21 et distribué par les communes concernées fin août / début septembre 2021. Les plaquettes "Eté en braconne" n'ont pas été réalisées car tous les ALSH ont du annuler leurs camps d'été.
- Du fait de cette crise, des temps de rencontres réguliers en visio, ont été mis en place pour partager les problématiques et les faire remonter aux réseaux des coordinateurs.

## COOPERATION INTERCOMMUNALE - PROSPECTIVE - SANTÉ

### Coopération intercommunale

Élaboration du Pacte de gouvernance de GrandAngoulême : L'élaboration d'un Pacte de gouvernance est une possibilité ouverte par la loi Engagement et Proximité promulguée le 27 décembre 2019. Cette loi prévoit plusieurs dispositions qui mettent la question de la relation et du dialogue avec les communes, les habitants et plus généralement avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, au cœur du fonctionnement et de la gouvernance des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- L'inscription à l'ordre du jour du conseil communautaire à la suite du renouvellement généralisé des conseils municipaux ;
  - › D'un débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI ;
  - › D'un débat sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement (...) et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation.
- La création obligatoire d'une conférence des maires présidée par le président de l'EPCI.
- Des modalités accrues d'information des conseillers municipaux qui ne sont pas conseillers communautaires sur les décisions, actions et projets de l'intercommunalité.
- Des modalités de réunion du conseil communautaire simpli-

fiées, notamment possibilité de recours à la visioconférence, sauf pour l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale et pour l'application de l'article L. 2121-33.

- Le 16 juillet 2020, le conseil communautaire a donc débattu et approuvé l'élaboration d'un Pacte de gouvernance pour GrandAngoulême.
- Le Pacte de gouvernance est à penser en lien avec le projet de territoire, les compétences de l'EPCI et la définition de l'intérêt communautaire, le pacte fiscal et financier et le schéma de mutualisation. Il peut également être considéré comme un document évolutif dans le temps. C'est surtout un outil de dialogue avec les communes et le territoire dont l'élaboration s'inscrit dans la phase de renouvellement de l'assemblée et de changement de présidence. Elle a été articulée avec une réflexion sur les modalités de la participation citoyenne intégrant notamment les modalités de consultation du Conseil de Développement autour d'un fil rouge commun : définir les points de rencontre entre l'action de l'intercommunalité, celle des communes, des habitants, des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels. Le débat a été structuré autour de 3 questions principales inhérentes à la loi Engagement et Proximité :
  - › Comment penser les liens entre communes et communauté et tendre vers un meilleur partage des rôles entre tous les élus communaux et intercommunaux ?
  - › Quelles contributions des citoyens, des associations, entreprises à la mise en œuvre des priorités intercommunales et à la définition de l'intérêt général local ?
  - › Développement ?
- La phase d'élaboration du pacte de gouvernance a été elle-même conçue comme un acte de dialogue. Elle a été animée et pilotée par un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens communaux et intercommunaux, et d'un représentant du Conseil de Développement. L'ensemble des conseillers communautaires et des conseillers municipaux des 38 communes ont été consultés sur la base d'un questionnaire. La méthode d'élaboration du pacte et ses principales composantes ont été évoquées en conférence des maires les 22 septembre, 5 novembre 2020 et 2 décembre 2020. Le bureau communautaire a régulièrement donné son avis sur ce dossier tout au long de sa construction.

### Prospective

- Le service Prospective et Coopération intercommunale est en charge de concevoir et mettre en œuvre les outils et méthodes d'information, d'évaluation et d'aide à la décision nécessaires au pilotage des politiques publiques menées au sein de la Direction Proximité dans une logique d'observation et de prospective territoriale et dans une approche partenariale et transversale, au sein de la direction ainsi qu'avec les autres directions de la collectivité et les partenaires extérieurs.

### Participation à des projets internes :

- Participation au groupe de travail préparatoire à l'installation et à l'accueil des nouveaux élus / participation au webinaire sur les relations communes-intercommunalités.

### Partenariats extérieurs :

- Avec l'A'Urba (Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole) :
  - › Mise en place d'un observatoire santé / santé Environnement : travail suspendu temporairement en raison de la crise sanitaire ;
  - › Étude sur l'impact des événements culturels sur la fréquentation du territoire : travail encore en cours.
- Avec l'Association Futuribles :
  - › Poursuite de la participation aux réunions du réseau VIGIE, réseau national de veille sur les évolutions sociétales, technologiques, environnementales et économiques, et la participation aux réunions du Forum Prospectif des territoires, instance de décryptage et d'analyse prospective des transformations à l'œuvre sur les territoires et sur les innovations en matière de mobilisation publiques et / ou collectives ;

- Club Prospective de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France :
  - › Organisation d'un voyage d'étude et d'échanges d'expérience en les membres du Club et les services de la Métropole Européenne de Lille (MEL), notamment les directions Gouvernance et dialogue territoriaux, planification stratégique et gouvernance, et recherche et innovation en février 2020 ;
  - › Organisation de la journée d'étude annuelle du Club à La Rochelle le 27 août 2020.

## Travaux spécifiques liés à la crise du Covid :

- Dans le contexte particulier de l'année 2020, le service Prospective a contribué à plusieurs travaux collectifs d'analyse et de prospective sur ce sujet, au sein de l'association Futuribles et du Club Prospective de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF) qui s'articulent autour de 3 axes :
  - › **L'analyse des principaux effets** de la période inédite qui vient de s'écouler ;
  - › **Les perspectives d'évolution à court terme** de la situation sanitaire, économique, sociale et politique à l'échelle nationale et à l'échelle des territoires ;
  - › Une **proposition de méthode** pour accompagner la réflexion des élus et des services.
- Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs restitutions, notamment lors de la journée d'étude annuelle du Club à La Rochelle ainsi que sur la plateforme collaborative en ligne IdealCo.

L'année 2020 a permis de déployer les premières actions concrètes du plan d'action pour l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire initié depuis 2018.

- Coordination territoriale en matière de santé :
  - › Convention de partenariat entre l'ARS, GrandAngoulême et les communes "POUR UN TERRITOIRE DU BIEN ETRE et le DEVELOPPEMENT d'UNE STRATEGIE TERRITORIALE GLOBALE POUR AMELIORER L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS ET PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE". Cette convention a été approuvée par le conseil communautaire de GrandAngoulême en octobre 2019. Malgré les perturbations liées à la crise sanitaire, 36 communes l'ont également approuvée en 2020. La signature officielle de cette convention n'a pu encore être organisée compte tenu de la crise sanitaire;
  - › Création d'un groupe de travail élus consacré à la santé. Ce groupe de travail est animé par le conseiller délégué en charge des questions de santé, Michel Buisson. Il réunit plus de 58 élus. Comme les autres groupes de travail élus, son rôle sera d'étudier les sujets liés à la santé et de proposer des orientations ou des projets .



- › Mise en place et animation d'un réseau des coordonnateurs et coordonnatrices de Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) du territoire de GrandAngoulême. Ce réseau a pour objectif de faciliter les échanges d'informations et de pratiques entre les professionnels de santé du territoire ainsi que l'émergence de nouvelles coopérations ;
- › Participation au réseau des animateurs de Contrats Locaux de Santé (CLS).

## Accompagnement des projets de santé du territoire :

- En 2020, le service santé a accompagné :
  - › Les projets de MSP ou de centre de santé de 11 communes (Dignac, Dirac, La Couronne, Gond-Pontouvre, Angoulême, Soyaux, Ruelle sur Touvre, Nersac, Sireuil, Rouillet-St-Estèphe et Garat). Ces accompagnements peuvent aller du simple conseil à des études financières et administratives plus poussées, voire de l'accompagnement auprès des différents partenaires (ARS, CPAM, Région), notamment pour la recherche de financements ;
  - › Des projets portés par des professionnels de santé, notamment sur les communes de Puymoyen, Voeil et Giget, Dirac, et Champniers notamment.
- Ces différents accompagnements ont contribué à l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire, dont trois médecins généralistes libéraux.

## Développement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé :

- Mise en place d'une stratégie de promotion du territoire en direction des professionnels de santé :
  - › Organisation d'un évènement spécifique dans le cadre du FIBD 2020, participation au congrès du Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes installés et Remplaçants (REAGJIR) .
  - › Déploiement outils numériques dédiés tels que la création d'une page dédiée à l'installation des professionnels de santé sur le site "Absolument Angoulême".
- Poursuite des prises de contact avec différentes organisations regroupant des professionnels de santé, notamment le Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stages (COGEMS), REAGIR, MG16, URPS Médecins, pharmaciens et infirmiers, Fédération des CPTS, etc...

## Santé Environnementale :

- Mise en place d'un observatoire Santé / Santé Environnement pour le territoire de GrandAngoulême (projet qui n'a pu complètement aboutir en raison de la crise sanitaire).
- Accompagnement de la préparation du PLUI à 38 communes pour une bonne prise en compte de la santé environnementale dans la future planification urbaine et accompagnement des Opérations de renouvellement Urbain des quartiers Bel Air Grand Font à Angoulême et Etang des Moines à La Couronne.
- Organisation d'une journée d'information et d'échange de pratiques sur la qualité de l'air intérieur à l'intention de toutes les communes du territoire.
- Informations sur les légionnelles.

## Contribution du service santé à la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 :

- En 2020, l'activité du service santé a été aussi en grande partie ré-orientée vers un nouveau champ d'activité, la santé publique, pour contribuer à la gestion de la crise sanitaire :
  - › Veille informationnelle, collecte et diffusion d'informations ;
  - › Recensement des besoins en masques et matériels de protection, notamment auprès des communes du territoire.
- Participation à la mise en place d'opérations de dépistage en partenariat avec l'ARS et la ville d'Angoulême, opérations ponctuelles dans un premier temps (3 au cours de l'été 2020) puis ouverture d'un centre de dépistage permanent à partir de novembre 2020, à l'espace Lunesse à Angoulême.

# CHIFFRES CLÉS

## PEAC

- 92 structures d'accueil jeunes (écoles, centres de loisir...etc.), 11 498 enfants concernés, 142 résidences d'artistes organisées dans les communes, 20 partenaires culturels.

## L'Alpha

- 325 535 prêts // 30 622 adhérents.

## La Nef

- 7 soirées concerts + 18 groupes programmés, 2 soirées retransmises en streaming sur la plateforme numérique locale dont 1 dédiée à la mise en avant des groupes amateurs, 5 soirées en configuration «cabaret à l'automne» pour des sorties de résidences d'artistes locaux et régionaux
- 2 185 spectateurs

## Nautilus

- 166 043 visites à la piscine // 22 610 visites à la patinoire // 215 classes d'écoles primaires et 94 classes du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### • 2 avis remis aux élus communautaires en 2020 :

- › Politique jeunesse, comment sortir du labyrinthe ? Définir une politique ambitieuse vers la jeunesse afin de clarifier et renforcer l'offre de services et la coordonner avec celles des institutions publiques et privées ;
- › Plan climat air énergie territorial (PCAET) : ça chauffe ! Le PCAET ne doit pas être un simple document affichant des objectifs forts mais inatteignables et seulement sur les compétences de la collectivité. Il doit impulser une volonté politique engagée pour mobiliser les différents acteurs publics et privés autour de la capacité d'adaptation de notre territoire et pour la lutte contre le réchauffement climatique.

### • 3 contributions :

- › Rural, urbain en Nouvelle-Aquitaine : répondre aux attentes citoyennes par de nouvelles coopérations ? Première contribution régionale sur le thème rural-urbain ;
- › Vivre son GrandAngoulême : ensemble pour un territoire unique aux multiples richesses ;
- › La crise sanitaire de la Covid-19 : Synthèse des retours d'expériences et de témoignages de l'enquête numérique d'avril 2020 sur la crise sanitaire liée à la COVID19 : comment vivez-vous cette crise et ses conséquences, qu'observez-vous ? Quels changements cette crise va-t-elle provoquer ?

### • Le renouvellement et recomposition du conseil de développement

a été voté le 15 octobre 2020 pour la période 2021 - 2026. Il est composé d'environ 130 membres (habitants, acteurs, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération) souhaitant s'engager de façon permanente dans l'animation du conseil de développement, ses travaux ses missions. Un forum, regroupant des habitants et acteurs volontaires, non limités en nombre, apportent une expertise spécifique, repèrent les initiatives et les mettent en réseau en lien avec la collectivité.

### • Le conseil de développement développe ses réseaux

au-delà de l'agglomération en participant activement à la coordination nationale des conseils de développement et à la coordination régionale des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine.

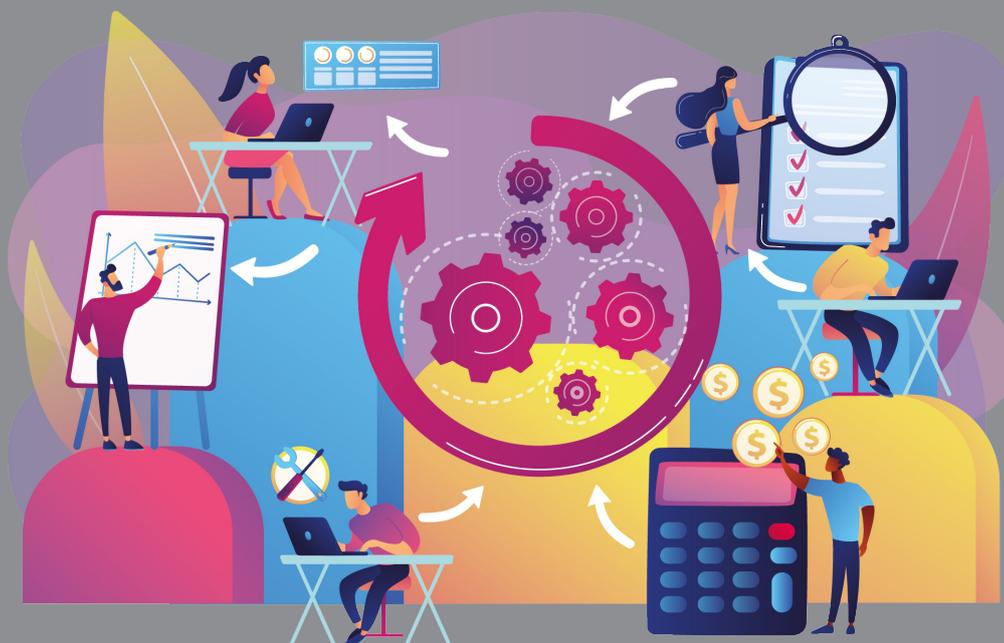
# GRANDS PROJETS 2021

- Gestion du centre de vaccination de Lunesse et poursuite de l'accompagnement des communes dans les projets de centres de santé et de Maisons de Santé pluridisciplinaires, visant à réduire la désertification médicale.
- Mise en œuvre du pacte de gouvernance entre GrandAngoulême et ses communes.
- Élaboration du projet d'agglomération "GrandAngoulême vers 2030".
- Renouvellement du contrat de délégation de service public du centre Equestre de la Tourette.
- Développement de l'attractivité touristique du territoire en lien avec les dispositifs d'aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, par le biais de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême, avec notamment le lancement du premier Programme Local de Professionnalisation mutualisé avec les Offices de Tourisme voisins (Cognac, Sud Charente, Pays Ruffécois, Pays Mellois, Haute-Saintonge).
- Adoption du compte personnel de formation (CPF) et mise en œuvre.
- Adoption du plan triennal d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PAEP F&H) :
  - › Révision du règlement relatif au temps de travail pour une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale ;
  - › Réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
  - › Prévention des violences sexuelles, du harcèlement sexuel, des agissements sexistes et discriminations.
- Mise en œuvre des lignes directrices de gestion (LDG)
- Poursuite du déploiement des modules du système d'information RH impliqués dans les processus décentralisés de la fonction RH.
- Prévention de l'exposition aux champs électromagnétiques et des conduites addictives.

# Rapport financier



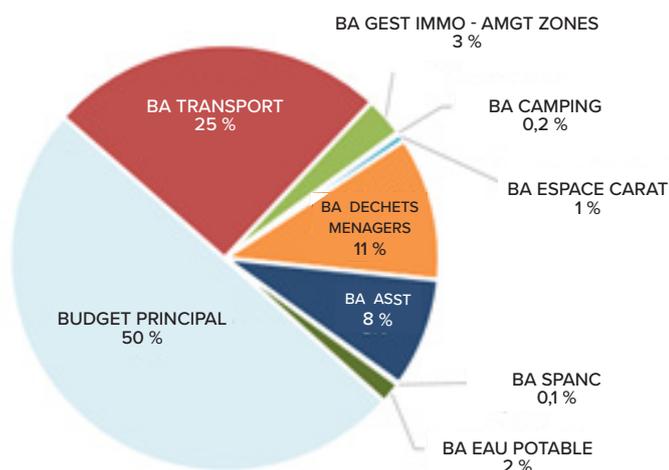
Rapport financier  
Comptes Administratifs consolidés  
La Dette  
Analyse des comptes depuis 2017



## RAPPORT FINANCIER

La communauté d'agglomération de Grand Angoulême est née de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des communautés de communes de Braconnne et Charente, Charente Boëme Charraud, Vallée de l'Echelle et de la communauté et de l'agglomération de Grand Angoulême. Le rapport financier 2020 présenté ici constitue donc la quatrième analyse des comptes administratifs de cette nouvelle collectivité et synthétise les grands axes de l'exercice écoulé.

Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de 8 budgets annexes. Cette classification est essentiellement due à des considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carat).



Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

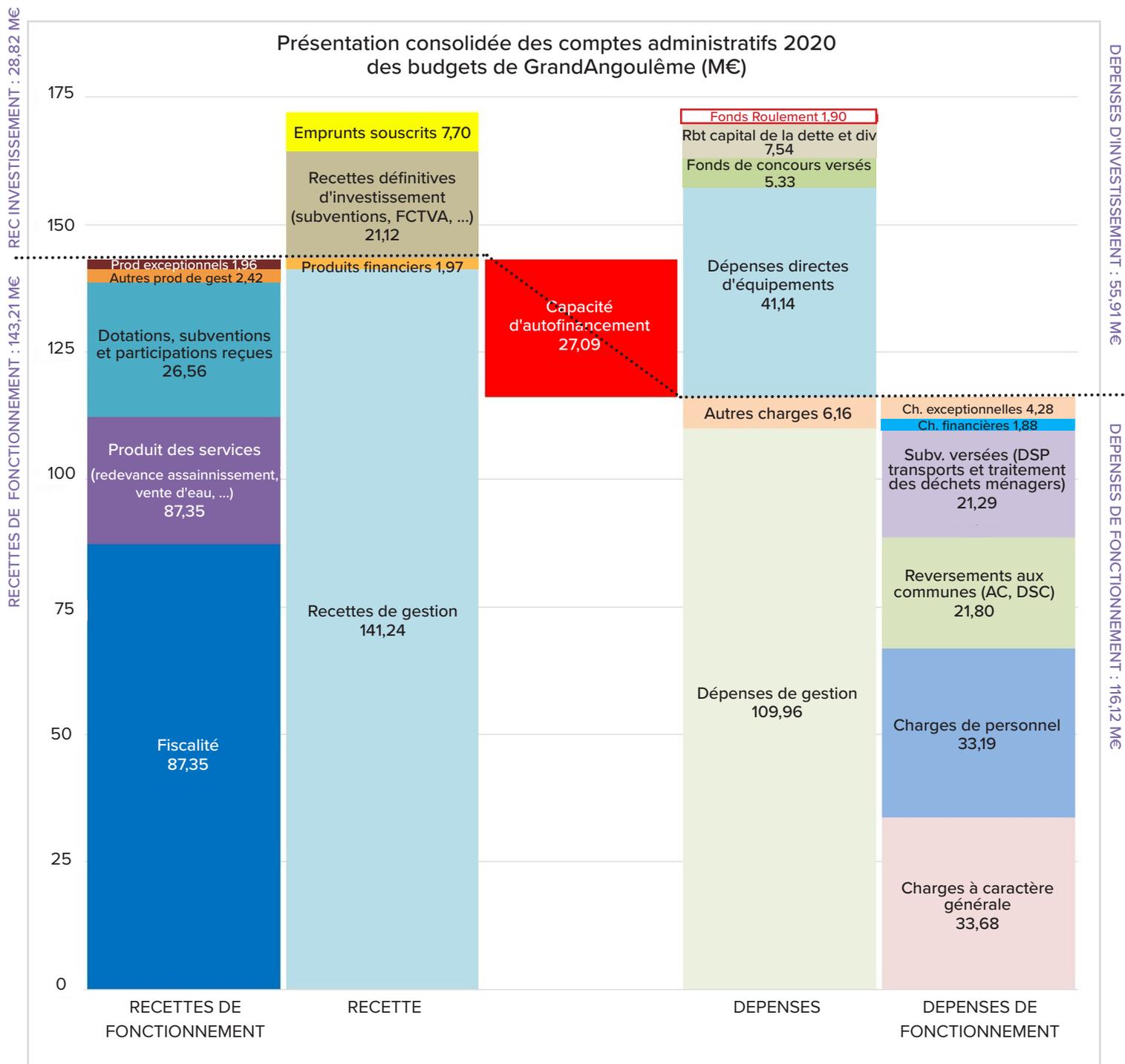
En consolidant l'ensemble des budgets de l'agglomération, on constate la structure de recettes et de dépenses suivante :

- Pour 100 € de recettes en 2020 :
  - › Environ la moitié provient de la fiscalité perçue sur le territoire soit 51 €
  - › 14 € proviennent du produit des services
  - › 15 € proviennent des dotations de l'Etat et des subventions de fonctionnement perçues
  - › 12 € de subventions d'investissement et fonds de compensation à la TVA
  - › L'emprunt représente 4 €
  - › Des produits divers pour 4 €
- Pour 100 € de dépenses en 2020
  - › 20 € sont consacrées aux charges à caractère général
  - › 9 € aux charges de personnel
  - › 13 € sont reversés aux communes
  - › 2 € sont consacrés au versement de subventions
  - › Le remboursement de la dette représente 5 € : 1 € d'intérêt et 4 € de capital
  - › 24 € sont dédiés aux dépenses directes d'investissement
  - › 3 € sont versés sous forme de subventions d'équipement
  - › Des dépenses diverses pour 4 €.

## COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS

La consolidation des comptes 2020 de Grand Angoulême s'équilibre à 172 M€. En section de fonctionnement, les recettes sont de 143,21 M€ contre 116,12 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager 27,09 M€ de capacité

d'autofinancement nécessaire au remboursement du capital de la dette pour 7,54 M€. L'autofinancement restant, soit 19,55 M€, est consacré au financement des investissements et vient réduire le recours à l'emprunt.



(1) les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Les recettes**

Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (143,11 M€) sont principalement constituées de recettes fiscales (87,35 M€), avec une prédominance de la fiscalité économique : versement mobilité (VM) et cotisation économique territoriale (CVAE et CFE) notamment.

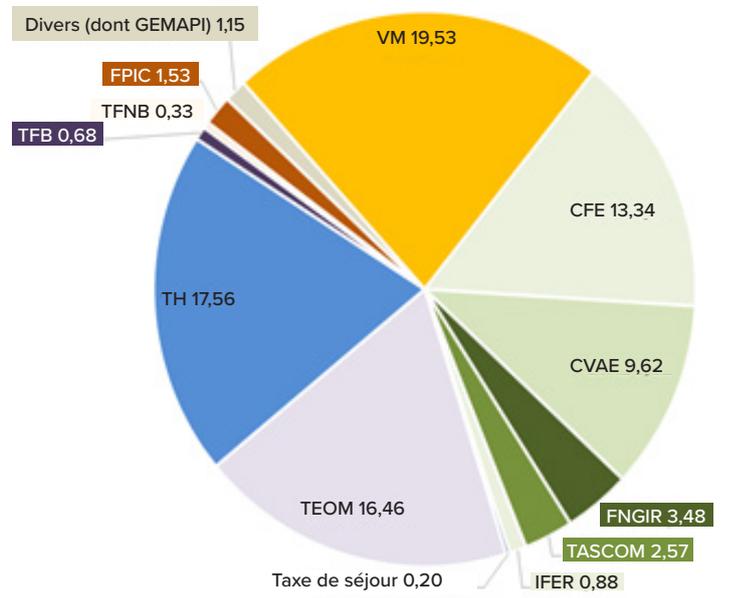
Les autres recettes sont réparties, à part quasi équivalentes, entre produits des services (24,92 M€) et dotations, subventions et participations reçues (26,56 M€). Les produits des services concernent par exemples les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...).

Enfin, le poste dotations et subventions comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (14,96 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

**Les dépenses**

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 se sont élevées à 116,12 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,46 M€, les charges à caractère général pour 33,68 M€ (dont 19,40 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 33,19 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.

Recettes fiscales 2020 : 87,35 M€



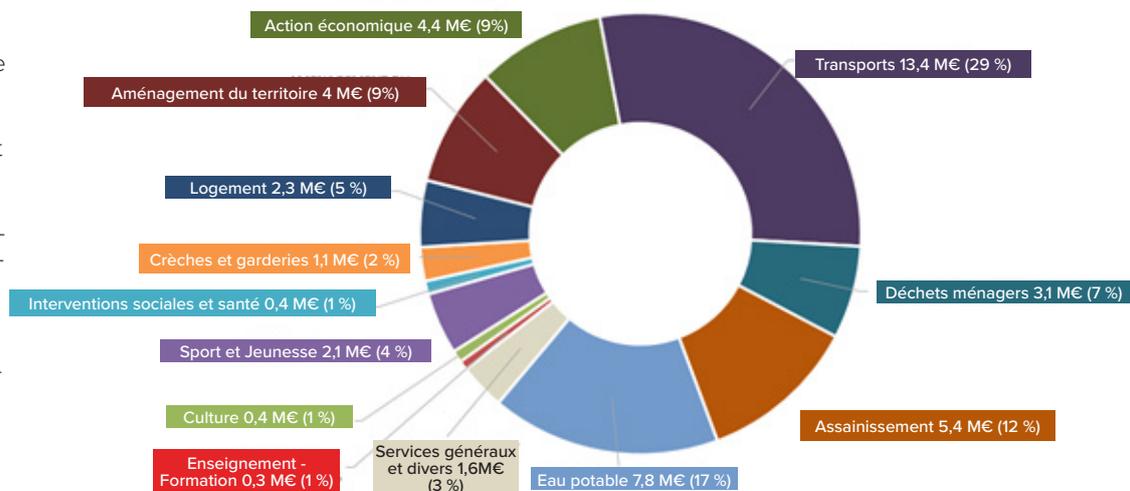
**LES DEPENSES D'EQUIPEMENT**

GrandAngoulême a réalisé 46,3 M€ de dépenses d'équipement en 2020 : 80 % d'entre elles sont consacrées aux autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération et les 20 % restants sont dédiés aux dotations annuelles et autres opérations permettant le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité

La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

- **Transports 13,4 M€** : il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS.
- **Eau potable 7,8 M€** : cette somme comprend les travaux de l'usine d'eau potable de Touvre pour 6,6 M€.
- **Assainissement 5,4 M€** : il s'agit de travaux sur réseaux et stations d'épuration.
- **Déchets ménagers 3,1 M€**. à noter l'aménagement de la déchetterie de Brébonzat pour près de 1 M€ en 2020
- **Action économique 4,4 M€** : fonds de concours versés, Technoparc de Girac, ...
- **Aménagement du territoire 4 M€** : ce poste regroupe par exemple les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.

Dépenses d'équipement 2020 par compétence : 46,3 M€



À noter le poste services généraux pour 1,6 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules..

## LA DETTE

Outre la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement, le financement de la section d'investissement est assuré par des recettes propres (subventions, fonds de compensation à la TVA, ...) et est complété par un recours à l'emprunt de 7,7 M€ en 2020.

L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit ainsi à 97,2 M€.

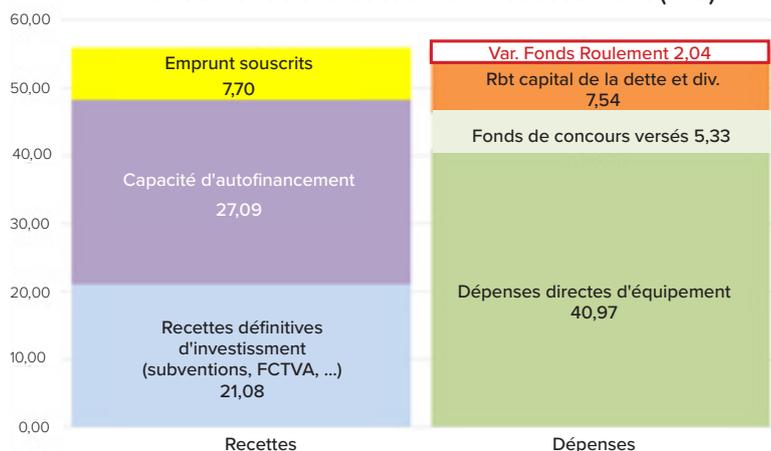
- 3 emprunts ont été contractés en 2020 :
  - › 4,1 M€ au budget principal,
  - › 2 M€ au budget annexe assainissement
  - › et 1,6 M€ au budget annexe transports sous forme d'une avance remboursable réalisée dans le cadre des mesures gouvernementales de soutien face à la crise sanitaire.

L'encours de dette est composé d'une centaine de contrats dont la quasi-totalité est classifié 1A selon la charte Gissler (risque minimal). Plus des 4/5ème des index sont par ailleurs à taux fixe.

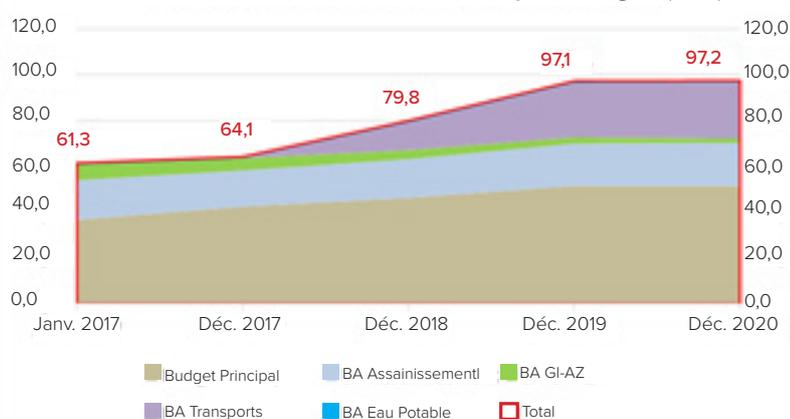
- La capacité de désendettement de l'agglomération, calculée chaque année par le rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et le montant d'épargne brute dégagé, est de 3,6 années à fin 2020, le seuil d'alerte étant fixé à 8 voire 10 ans.

- Le profil d'extinction de la dette fait apparaître une annuité divisée par deux en 13 ans et un rythme de baisse moyenne de 5 % par an.

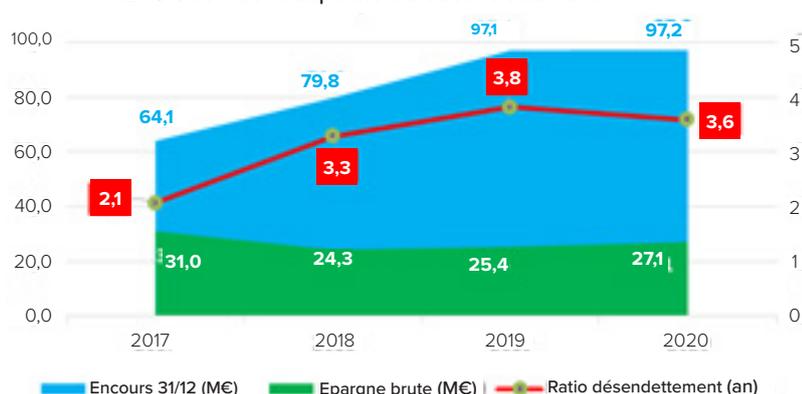
### Financement de la section d'investissement (M€)



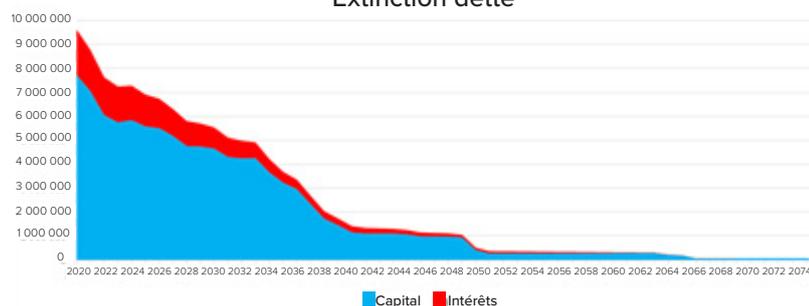
### Evolution des encours de dette par budget (M€)



### Évolution de la capacité de désendettement



### Extinction dette



## ANALYSE DES COMPTES DEPUIS 2017

L'évolution de la situation financière des comptes de l'agglomération entre 2017 et 2020 fait ressortir deux années particulières : 2017, premier exercice de Grand Angoulême après la fusion et 2020, marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

On peut observer que **les effets de la crise sanitaire en 2020 sur les recettes de gestion sont contenus**. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit en principalement de recettes fiscales dont les modes de calculs entraînent un décalage sur le produit perçu de un voire deux ans.

En revanche, **les effets de la crise sur les dépenses courantes sont observés dès 2020** du fait du ralentissement de l'activité lié au confinement. De plus, cela vient confirmer la mise en œuvre du plan de maîtrise des dépenses

Abstraction faite de l'année particulière de fusion en 2017, les niveaux d'épargnes s'améliorent donc depuis 2018.

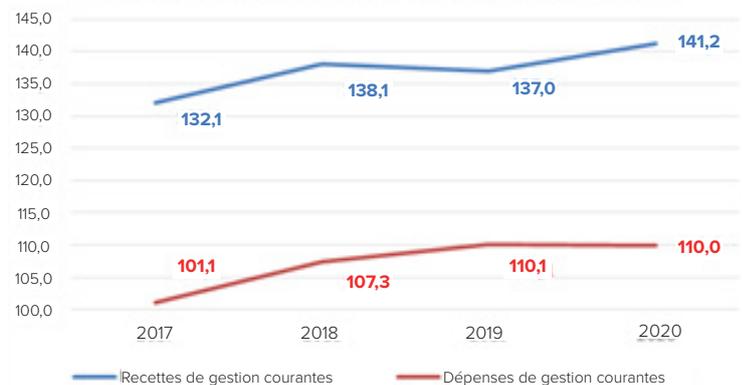
Les taux d'épargne dégagé, ramené aux recettes de fonctionnement sont ainsi très satisfaisants : 14 % pour l'épargne nette et 19 % pour l'épargne brute.

L'amélioration ainsi constatée de l'épargne nette, obtenue grâce aux effets d'un environnement économique relativement favorable jusqu'en 2019 et de taux d'intérêt bas, conjugués à des efforts de gestion des services, risque malheureusement d'être mis à mal dans les années à venir par la crise économique et sociale consécutive à la pandémie de COVID-19.

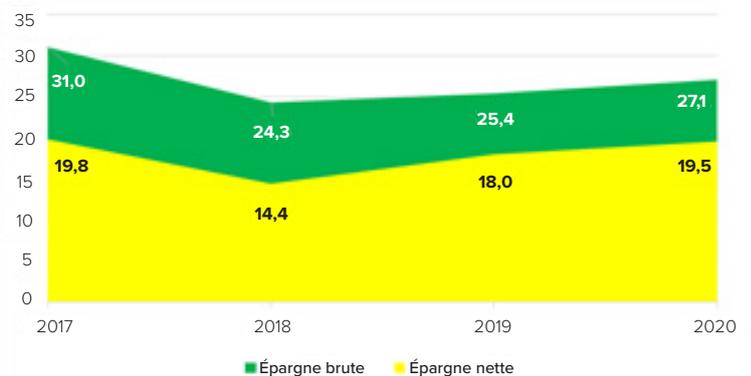
**Grand Angoulême a réalisé en moyenne 46,1 M€ de dépenses d'équipement par an.**

A noter que les avances versées à la SPL Gama dans le cadre des travaux du BHNS ont été isolées pour ne pas majorer artificiellement le montant des dépenses d'équipement.

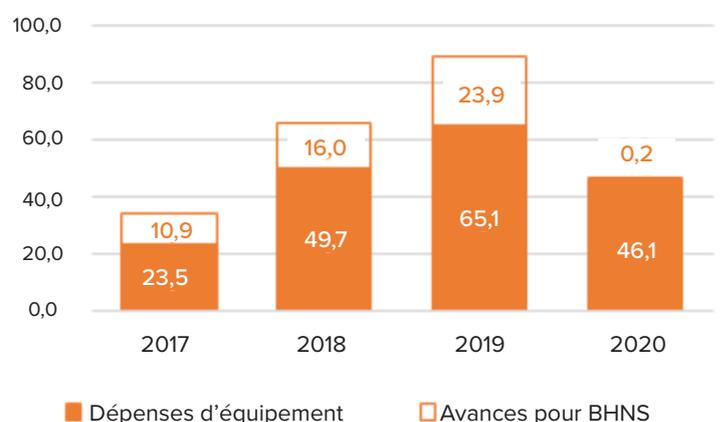
Évolution des recettes de dépenses de gestion courante (M€)



Évolution de l'épargne brute et nette (M€)



Dépenses d'équipement



## COVID-19

L'année 2020 restera marquée par la pandémie de Covid-19 dont les multiples conséquences ont naturellement impacté les collectivités publiques. GrandAngoulême, bien que confronté à des difficultés financières liées à cette crise sanitaire, a su néanmoins mobiliser des ressources pour soutenir le territoire de l'agglomération.

### Actions de protection des personnes

- › Dès le début de la crise, l'agglomération a centralisé les besoins en masques et en gel hydro alcoolique pour protéger ses propres agents, doter les équipements communautaires ainsi que les communes membres et partenaires qui le souhaitaient. Le coût de cette opération s'est élevé à 586 000 € (dont 194 000 € à la charge des communes).

### Actions de soutien économique :

- › GrandAngoulême a mis en œuvre deux dispositifs spécifiques de soutien aux entreprises.
- › Tout d'abord, un plan de soutien à l'économie locale en direction ; des commerces et services de proximité ; des cafés, hôtels, restaurants ; et des hébergements touristiques. Les aides accordées, de 1 000 € à 2 000 €, ont bénéficié à 535 entreprises pour un montant total de 632 000 €.
- › Par ailleurs, la Loi de Finances Rectificative n°3 de 2020 permettait aux EPCI à fiscalité propre d'octroyer une aide fiscale exceptionnelle, au titre de 2020, en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne (CA HT < 150 M€) relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique lié à l'épidémie de covid-19. Le conseil communautaire a délibéré en faveur de cette mesure qui a bénéficié à 465 entreprises et dont le coût pour l'agglomération s'est élevé à 176 000 €.
- › Grand Angoulême a également mis en œuvre des mesures exceptionnelles de rabais sur la facturation de la redevance spéciale, pour un coût total de 365 000 €, afin de tenir compte des obligations de fermetures administratives, du ralentissement de certaines activités, et de la nécessité du maintien du service public assuré par ses communes membres,

### Les effets induits de la crise sanitaire sur le budget communautaire

- › Les effets financiers de la crise sanitaire ont été multiples et parfois contraires. Ainsi, les recettes de certains équipements ont fortement chuté (entrées Nautilus, location de salle à l'Espace Carat, crèche ...) tout en réalisant quelques économies de dépenses liées à certaines fermetures. Le ralentissement général de l'économie pendant la période de confinement a également interrompu certains projets, manifestations et autres travaux.
- › Par ailleurs, les conséquences sur les recettes fiscales (plus de la moitié des ressources) s'annoncent significatives et durables. En effet, Grand Angoulême perçoit majoritairement de la fiscalité économique dont les bases de calcul sont parfois celles de l'année, voire de deux années, précédentes. Ainsi, si des baisses de versement mobilité et de taxe de séjour ont été constatées en 2020, les recettes de CVAE de cette même année reflètent la situation économique de 2018-2019. La situation économique de 2020 s'exprimera donc en 2021-2022. Les conditions de la reprise économique impacteront donc nécessairement la construction des budgets futurs de l'agglomération.

## LEXIQUE

### Attribution de compensation :

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

### Capacité d'autofinancement :

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette

### Compte administratif :

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

### Epargne brute / Epargne nette :

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

### Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

### Fonds de roulement :

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

### Section de fonctionnement / Section d'investissement :

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.

**BHNS** : Bus à Haut Niveau de Services

**CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises

**CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

**FPIC** : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

**IFER** : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

**REOM** : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**TASCOM** : Taxe sur les Surfaces Commerciales

**TH** : Taxe d'Habitation

**TFB** : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

**TFNB** : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

**TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



25 boulevard Besson-Bey

16023 Angoulême Cedex

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 0545 38 60 59

[www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

[contact@grandangouleme.fr](mailto:contact@grandangouleme.fr)

[facebook.com/commmunauteagglograndangouleme](https://facebook.com/commmunauteagglograndangouleme)

[instagram.com/grandangouleme](https://instagram.com/grandangouleme)